

JUDO - 30^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE MAURICE (1^{RE} JOURNÉE)

LES FILLES OFFRENT DEUX MÉDAILLES D'OR À L'ALGÉRIE

Lire en page 11

LE CHEF DE L'ÉTAT L'A AFFIRMÉ
À L'OCCASION DU 1^{ER} MAI

**"NOUS NE
TOLÉRERONS PLUS
LE TRAVAIL AU NOIR"**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 651 Ven. 1er - Sam. 2 mai 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ
À L'INTÉRIEUR DES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**BENBOUZID ANNONCE
LA CRÉATION
D'UN NOUVEAU CORPS**

Page 4

LA PANDÉMIE DE GRIPPE PORCINE ATTEINT UN STADE ALARMANT DANS LE MONDE

ALERTE À L'AÉROPORT D'ALGER

Lire en pages 2 et 3



Amine Ch. Midi Libre



D. R.

MUSIQUE ET DANSE GNAOUIES

**UN GENRE
BIEN DE
CHEZ NOUS**

Lire en page 15

Amine Ch. Midi Libre



MIHOUBI À L'OCCASION DE LA
JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE
**PROTECTION DU JOURNALISTE
DANS LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE
DE LA PROFESSION**

Lire en page 6

ALORS QUE LA PANDÉMIE ATTEINT UN STADE ALARMANT DANS LE MONDE

L'Algérie s'arme contre la grippe porcine

Les téléspecteurs des agences de presse donnaient, durant la journée d'hier, sans discontinuité, des comptes-rendus sur la détection de nouveaux cas de grippe H1N1 dans diverses régions du globe terrestre. Une situation qui impose à l'Algérie, comme partout dans le monde, la prise de mesures draconiennes visant en premier lieu à protéger nos frontières.

PAR SIHEM HENINE

Face à la propagation vertigineuse de la grippe porcine dans le monde, l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, a décidé de mettre en place une batterie de mesures visant à rendre plus strictes les conditions sanitaires préalablement mises en place. En effet, le département de Saïd Barkat a décidé de mettre en œuvre toutes les dispositions préventives au titre de la phase 5, sur une échelle s'arrêtant à 6 qui correspond, selon la terminologie de l'Organisation mondiale de santé (OMS), à une transmission inter-humaine du virus dans un grand



Tous les moyens sont déployés pour faire face à la pandémie.

Phy Amine Ch / Midi Libre

groupe de cas, une propagation élargie d'un virus qui s'adapterait de mieux en mieux à l'homme et à un risque pandémique important. Dans un communiqué, rendu public jeudi, le ministère de la Santé qui tient à rassurer qu'aucun cas de ce virus n'est détecté dans notre pays affirme, toutefois, que «tous les moyens nécessaires pour faire face à cette situation sont d'ores et déjà mobilisés». D'ailleurs, précise encore la missive, les autorités sanitaires disposent d'un stock suffisant en traitement antiviral, de l'ordre de 6 millions 500 milles boîtes et disposent de 16 millions de masques et 955

milles lunettes de protection. «Ces mesures veillent à renforcer, autant que de besoin, les moyens de défense nationaux», indique le communiqué. En l'absence de toute forme de détection du virus H1N1, sur le territoire national, les efforts des autorités concernées sont ainsi concentrés sur la limitation du risque de son importation. D'autant plus que l'épidémie détectée dans plusieurs pays du monde se rapproche de plus en plus, notamment suite à la détection de nouveaux cas dans plusieurs pays d'Europe. C'est justement une raison pour laquelle tous les services de contrôle sanitaire aux

frontières, c'est-à-dire les ports, aéroports et voies terrestres, sont en alerte pour identifier tout cas suspect. «Des prospectus d'information sont distribués aux passagers arrivant en Algérie ou quittant le territoire national», précise encore le communiqué. Rassurant, le ministère de la Santé tient à préciser que «tout le nécessaire a été fait» pour «détecter le plus précocement possible l'arrivée sur le territoire des premiers cas d'infection humaine pour mettre en place les premières mesures et stopper ou ralentir la transmission locale». Parmi les mesures prévues figure particulièrement la prise en charge médicale de chaque cas au niveau de la structure de santé de référence de proximité, sur la

base de «la pratique systématique des prélèvements virologiques nécessaires et le suivi par l'équipe médicale d'intervention préalablement identifiée et dotée de tous les moyens de protection nécessaires». Cette prise en charge s'effectue également sur la base du recours à un transport sécurisé par ambulance équipée, en cas d'hospitalisation, au niveau de la structure de santé. Il s'agira également de «la mise en œuvre précoce du traitement antiviral et des soins nécessaires selon les protocoles arrêtés». Même si nous n'en sommes pas encore là, la prévention demeure le maître-mot face à une situation aussi délicate.

S. H.

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AU MEXIQUE RASSURE Pas d'Algérien atteint

L'ambassadeur d'Algérie au Mexique, M. Merzak Belhimer, a tenu à rassurer jeudi les familles des ressortissants algériens résidant au Mexique en affirmant qu'«aucun membre de la communauté n'a été atteint du virus de la grippe porcine. «Nous sommes en communication avec tous les ressortissants algériens au Mexique et tout le monde va bien», affirme le représentant diplomatique dans une intervention sur la Radio nationale. Mettant en garde contre une «inquiétude démesurée», M. Belhimer précise que 170 Algériens vivent actuellement dans toute l'Amérique centrale et «aucune nouvelle concernant la contagion de l'un d'entre eux ne nous est parvenue». «Le gouvernement mexicain a pris les mesures nécessaires en collaboration avec le système des Nations unies pour faire face à cette situation particulière (...) Nous travaillons, dans ce sens, au niveau de l'ambassade où nous avons réduit le personnel au strict minimum nécessaire et nous continuons à travailler tout en ayant conscience de la volatilité de la situation», insiste-t-il encore.

S. H.

Aucun cas n'a été détecté à El Kettar

Contacté, hier, un responsable au niveau du CHU El Kettar d'Alger a tenu à démentir, catégoriquement, toute détection d'un cas de grippe porcine au niveau de cet établissement hospitalier. «Nous n'avons enregistré aucun cas de cette maladie tel que cela a été rapporté par certains médias», nous a affirmé notre interlocuteur qui dit regretter la diffusion de «tels rumeurs visant à semer une panique inutile au sein de la population».

S. H.

collaboration avec des centres sanitaires pour élaborer les protocoles préliminaires nécessaires pour la fabrication des vaccins, affirmant que la gravité du virus n'est pas encore établie. Par mesure de prévention plusieurs pays ont d'ores et déjà annoncé l'interdiction de l'entrée d'élevage d'animaux sur leur territoire où l'importation de tous types de viande en provenance des pays ayant confirmé l'apparition de l'épidémie. D'autre pays ont préféré installer des détecteurs thermiques au niveau de leurs aéroports à forts flux de voyageurs, à l'effet de prévenir toute propagation du virus.

S. H.

connaître le procédé de propagation du virus, ses formes cliniques, ses effets sur l'être humain et les tranches d'âge les plus touchées». L'OMS qui n'a, jusqu'à présent, pas imposé de restrictions sur les voyages ou sur le commerce suggère aux passagers, venant de régions où le virus s'est propagé, de «consulter leur médecin en cas de doute». Le nouveau virus, responsable de la grippe porcine, répond au traitement antiretroviral «Tamiflu», affirme l'OMS, qui dit ne pas savoir encore quelle protection pourraient donner les vaccins antigrippaux classiques. L'OMS indique par ailleurs qu'elle effectue des recherches en

qu'une pandémie est imminente. Le niveau 5 signifie aussi et surtout qu'il «ne reste que très peu de temps pour s'y préparer». Hier encore, et dans un communiqué du bureau régional de l'OMS pour le Moyen Orient, l'organisation annonçait prévoir de nouveaux cas de grippe porcine dans d'autres régions du monde et redoute une pandémie imminente. «La grippe porcine se propage rapidement et de nouveaux cas sont enregistrés dans plusieurs pays du monde», indique le communiqué. L'Organisation déploie actuellement, précise-t-on encore, tous les efforts nécessaires permettant d'«effectuer des recherches pour

DIRECTIVES DE L'OMS À TOUS LES PAYS DU MONDE

«SOYEZ PRÊTS À FAIRE FACE»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé, mercredi soir, de relever le niveau d'alerte pandémique mondiale de 4 à la phase 5, sur une échelle de 6, a annoncé la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan. Elle invite dans ce sens «Tous les pays du monde à activer immédiatement leur plan de préparation à la pandémie et rester en haute alerte face à toute flambée épidémique inhabituelle du syndrome grippal». Cette phase 5, rarement atteinte, est déclenchée lorsque la grippe a développé des foyers autonomes dans plus de deux pays d'une même région, signifiant

LA GRIPPE PORCINE

LE VIRUS H1N1 A TOUCHÉ 12 PAYS DANS LE MONDE

Apparus depuis moins de deux semaines, le virus de la grippe porcine dont le foyer est né au Mexique a réussi à gagner plusieurs autres pays du monde.

Mexique
Quinze personnes sont décédées au Mexique, foyer de cette épidémie, alors que le nombre de cas confirmés est de 343, a annoncé vendredi le ministre de la Santé, José Angel Cordova, dans un nouveau bilan.

«Nous avons 343 patients qui ont contracté le virus. Quinze sont malheureusement décédés», a indiqué M. Cordova. Selon le ministre mexicain, onze des victimes habitaient dans la capitale Mexico.

Etats-Unis
La grippe a fait un mort confirmé: celui d'un bébé mexicain de 23 mois, décédé au Texas.

En outre, 118 cas de contamination ont été confirmés dans 15 Etats américains, la Caroline du Sud (sud-est), le Nebraska (centre), le Minnesota (nord), le Colorado (ouest), puis le New Jersey (nord-est). 4000 écoles y sont fermées en raison de l'épidémie.

Allemagne
Quatre cas ont été avérés, dont, pour la première fois, une infirmière qui ne s'est pas rendue au Mexique

Autriche,
Un cas a été décelé, celui d'une femme de 28 ans revenue du Guatemala avec escale à Mexico.

Canada
Quinze nouveaux cas, tous bénins ont été confirmés portant à 34 le total des personnes contaminées,

Grande-Bretagne
Trois nouveaux cas ont été confirmés, soit un total de huit cas avérés. Aussi, 76 cas sont suspects.

LE VIRUS H1N1

Alerte à l'aéroport international d'Alger

Les autorités algériennes ont décidé de renforcer les mesures sanitaires pour parer à toute éventualité. C'est le cas dans les aéroports et les ports du pays où des équipes médicales ont été dépêchées pour prêter main forte à leurs confrères déjà en place.

PAR AMINE SALAMA

L'Algérie, à l'instar des autres pays, n'est pas à l'abri de la grippe porcine et c'est pourquoi les autorités algériennes ont décidé de renforcer les mesures sanitaires pour parer à toute éventualité. C'est le cas dans les aéroports et les ports du pays où des équipes médicales ont été dépêchées par le ministère de la Santé pour prêter main forte à leurs confrères déjà en place d'ordinaire. A l'aéroport international Houari Boumediene, où nous avons effectué une virée à la mi-journée d'hier, rien ne laissait pourtant transparaître cette présence accrue. Tout semble calme. Personne ne porte de bavettes et autre masque et la présence de quelques blouses blanches est très peu visible. Les voyageurs en partance pour l'étranger souscrivent aux formalités d'usage comme l'enregistrement des bagages et l'obtention de la carte d'embarquement. Le hall est plein de monde. La préposée au bureau d'information, à laquelle nous nous sommes adressés en premier, nous a indiqué les bureaux du service concerné, celui du contrôle sanitaire aux frontières en l'occurrence. Un agent de sécurité de l'entreprise qui gère l'aéroport international, à qui nous avons décliné notre identité et l'objet de notre présence sur les lieux, nous y conduit. Très courtois, il nous indique qu'«à l'exception du renforcement de l'équipe médicale, tout se passe comme d'habitude. Nous n'avons aucune inquiétude concernant cette grippe porcine». Arrivés au service du contrôle sanitaire, nous fûmes reçus courtoisement par les médecins de ce service. «Pour le moment, nous n'avons enregistré aucun cas suspect» nous dira d'emblée le Dr Lazib Abdelmadjid, médecin brigadier qui, avec son équipe, assure la permanence 24 H d'affilée avant d'être relayé par un autre brigadier et une autre équipe médicale. L'équipe de garde



Alerte niveau 5 à l'aéroport Houari Boumediène d'Alger.

Phy Amine Ch / Midi Libre

«L'on essaye ainsi de remarquer s'il n'a pas un nez rouge qui coule, une dyspnée (difficulté respiratoire) qui est le signe le plus évident de cette grippe, ou même s'il n'a pas de fièvre, ce sont surtout les difficultés respiratoires qui peuvent susciter le plus l'attention et on essaye alors de comprendre l'origine de ce mal.»

comprend 8 médecins, dont le médecin chef. «Le renforcement du dispositif a été entamé dès hier soir (jeudi soir NDLR) mais avant et dès le début de l'apparition de cette grippe, nous avons pris nos dispositions» avait-il souligné en reconnaissant que jusqu'à présent, deux cas seulement ont été suspectés. «Mais après le contrôle d'usage, il a été établi qu'il s'agissait d'une simple grippe sans aucun rapport avec la grippe porcine». Selon notre interlocuteur, le dispositif a été renforcé par les médecins de l'EPSP (Etablissement de santé public) de Dergana. Mais comment s'effectue le contrôle ? «A chaque arrivée d'un vol d'une compagnie internationale, 4 médecins sont dépêchés et c'est le même procédé avec les vols de la compagnie nationale Air Algérie» a affirmé le Dr Lazib qui était entouré de l'ensemble de l'équipe assurant la permanence.

A. S.

À TRAVERS LE MONDE

Espagne Treize cas ont été signalés et 116 personnes sont en observation	Nouvelle Zélande Quatre cas confirmés sur 116 suspects.	sonnes qui sont actuellement soumises à des tests.
France Cinq cas «probables» ont été identifiés parmi 41 cas suspects.	Pérou Un premier cas a été confirmé chez une ressortissante argentine qui avait séjourné au Mexique, alors que le Costa Rica a confirmé deux cas.	Nouvelle Zélande Le gouvernement néo-zélandais a annoncé l'augmentation du nombre de cas suspects de grippe porcine en Nouvelle-Zélande qui est passé, hier, de 111 à 136. Le nombre de cas probables a été maintenu à 13 et celui de cas confirmés à trois. Ces 16 personnes, cas probables ou confirmés, ont toutes voyagé récemment au Mexique ou aux Etats-Unis, à l'exception d'une, l'enfant de l'un des voyageurs.
Italie Une vingtaine de cas sont suspects.	Corée du Sud Deux nouveaux cas «probables» de grippe porcine ont été détectés, hier. L'un des nouveaux cas suspects est une religieuse de 44 ans. Cette nonne vivait dans la même communauté qu'une autre religieuse de 51 ans qui a montré des signes du virus après être revenue dimanche du Mexique. De nouveau cas qui viennent s'ajouter aux 18 autres per-	Bresil 42 cas ont été notifiés dont les quatre considérés comme «suspects» de la grippe porcine.
Pays-Bas Un cas confirmé		S. H et agences
Suisse Un cas confirmé		

LIGUE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Installation du bureau de Tizi Ouzou

Dans le cadre de sa restructuration, la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme a réuni jeudi, à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, ses militants. La rencontre a été présidée par Me Bouchachi, président de la LADDH en présence de Me Ali Yahia Abdenour membre-fondateur de la ligue et actuel président d'honneur. Les travaux ont consisté en l'installation du bureau de la section de Tizi Ouzou, composée de 9 éléments. Ces derniers se réuniront prochainement pour élire un président ainsi que les autres membres du bureau.

Pour rappel après le congrès de 2006 à Boumerdès, qui a vu l'élection de Me Hocine Zehouane à la tête de la LADDH, la ligue a connu des remous et s'est scindée en deux. Il y a eu un vote pour un retrait de confiance à Me Zehouane et l'élection de Me Bouchachi. Me Zehouane a déposé plainte contre ses détracteurs et, en attendant que la justice tranche, la LADDH a décidé de se restructurer à travers tout le territoire national.

Z. H.

ANNABA, AFFAIRE DES 3 MILLIARDS

Le P-DG de Fersid et le vice-président de l'APW placés sous mandat de dépôt



Le P-DG de Fersid, filiale Arcelor Mittal Annaba, l'homme d'affaires et vice-président RND de l'APW de Annaba H.F. ainsi qu'un transporteur ont été, jeudi dernier, placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal d'El Hadjar. Les mis en cause sont poursuivis dans l'affaire de détournement d'une quantité de ferraille pour une valeur marchande dépassant les 3,5 milliards. La marchandise n'a jamais été réceptionnée par les services de l'acierie à Oxygène n°1, qui ont fait le constat de ce déficit au niveau des fichiers des stocks et qui a pourtant été facturée par le P-DG de Fersid au profit de l'entreprise de H.F.

Le pot-aux-roses a été découvert par la direction de l'acierie n°1 en août 2007, les souches de réception présentées par Fersid portaient l'empreinte d'un faux cachet. Le comble, toutefois, dans cette étrange affaire, dans laquelle le vice-président de l'APW nie toute implication puisque, selon ses proches, n'ayant aucun contrat direct dans la gestion du mouvement de fourniture des déchets ferreux à Fersid. Ni l'actionnaire majoritaire à savoir Arcelor-Mittal ni son partenaire en l'occurrence Sider ne se sont constitués partie civile. «Aucune plainte n'a été déposée» nous a affirmé une source proche de l'enquête.

R.M.

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Benbouzid annonce la création d'un nouveau corps

Le département de Yazid Zerhouni devra prochainement placer des agents de police à l'extérieur des établissements scolaires pour pallier toute forme de violence.

PAR OUIZA AREZKI

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi, la prochaine création d'un nouveau corps qui sera, exclusivement, en charge d'assurer la sécurité à l'intérieur des établissements scolaires. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de clôture des portes ouverte sur l'orientation scolaire et professionnelle, Boubeker Benbouzid a fait part d'une artillerie de mesures visant à mettre un terme au phénomène de la violence dans les écoles. Un phénomène qui, faut-il le dire, a pris des proportions alarmantes ces dernières années dans la société, faisant des dizaines de blessés.

Ce nouveau corps sera ainsi, précise-t-il, «composé d'auxiliaires qui sont des enseignants payés sur le filet social par les ministères de la Solidarité nationale et du Travail». Un nouveau personnel qui aidera à faire régner davantage de «sérénité et de sécurité dans les écoles». L'autre annonce faite par le ministre dans le même sillage porte sur la sécurisation des établissements scolaires en faisant appel au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui mettra en place des agents de police à l'extérieur des écoles. D'ailleurs, poursuit le ministre, une convention portant sur ces différents dispositifs énoncés sera bientôt signée entre les départements ministériels concernés.

Tout en tenant à relever que «cette violence est loin d'être propre à l'Algérie», M. Benbouzid ne manque pas de relever que «ces mesures sont prises par précaution afin d'éviter d'en arriver à des étapes dangereuses».

Parlant de l'organisation des examens scolaires de fin d'année, le membre du gouvernement affirme que «tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour que cette organisation soit parfaite». Ces examens sont, faut-il le rappeler, ceux du baccalauréat, du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et de fin du cycle primaire. «Tout est fin prêt pour assurer les meilleures conditions à la tenue de



Sérénité et sécurité dans les écoles, les maîtres-mots de Benbouzid.

ces épreuves», affirme-t-il. Dans cette perspective, quelque 500.000 enseignants, correcteurs et surveillants seront mobilisés pour veiller au bon déroulement des examens du bac et du BEM. Aussi, un budget de plus de 4,5 milliards DA sera consacré à ces examens qui se tiendront, précise le ministre, aux dates prévues.

Sur un ton des plus rassurants, M. Benbouzid a tenu à assurer que «les programmes scolaires seront achevés avant le 20 mai prochain. Date à laquelle sera tenue une rencontre nationale visant à «fournir une feuille de route à la direction de l'Office

national des examens et des concours». Laquelle feuille de route servira de «base» pour l'élaboration des sujets d'examens de fin d'année et qui ne prendra en compte que les cours dispensés durant l'année scolaire. «Il est hors de question d'élaborer des sujets sur la base de cours qui n'ont pas été prodigués», affirme le ministre qui juge «inconcevable» une telle éventualité.

M. Benbouzid devra effectuer aujourd'hui une tournée à travers plusieurs établissements scolaires pour, dit-il, «s'enquérir des conditions de déroulement des épreuves du bac et du BEM sportifs».

O. A.

«La formation professionnelle n'est pas synonyme de déperdition !»

L'orientation vers la formation professionnelle ne doit en aucun cas être considérée comme une «déperdition scolaire», a affirmé, hier, le ministre de l'Éducation nationale lors de son discours de clôture de l'opération «Portes ouvertes sur l'orientation». C'est justement grâce à cette nouvelle consigne visant à orienter les élèves en échec scolaire ou encore qui ont des difficultés à suivre le cursus, que ce phénomène de déperdition a sensiblement baissé. Aujourd'hui, affirme le ministre, «la déperdition est de moins en moins importante dans la mesure où elle ne dépasse pas les 200.000 élèves sur l'ensemble des 8 millions d'élèves».

O. A.

L'ACQUITTEMENT DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Des agents du Fisc assureront le contrôle des véhicules

PAR AMAR AOUIMER

Aujourd'hui débutera l'opération de l'acquittement obligatoire de la vignette automobile qui s'étalera jusqu'au 31 mai. Des agents des Impôts effectueront des contrôles inopinés à travers l'ensemble des villes du pays afin de procéder à des vérifications sur le terrain.

Les automobilistes auront un délai de 30 jours pour régler leur situation, sachant que les mêmes tarifs que ceux de l'année précédente seront appliqués en 2009, selon la direction générale des Impôts.

Le prix de la vignette oscille entre 1.500 et 8.000 DA pour les véhicules de tourisme de moins de trois ans, cela suivant la puissance en chevaux. Pour les véhicules ayant 3 à 6 ans d'âge, le tarif de la vignette est compris entre 1.000 et 4.000 DA, tandis que ceux immatriculés depuis plus de dix ans seront taxés entre 700 et 3.000 DA.

Les véhicules immatriculés antérieurement à l'année 1998, c'est-à-dire mis en circulation il y a plus de 10 ans, s'acquitteront d'une vignette comprise entre 300 et 2.000 DA selon leur puissance.

Concernant les véhicules utilitaires, tels ceux spécialisés dans le transport de marchan-

dises, le prix de leur vignette oscille entre 5.000 et 15.000 DA pour ceux possédant 5 années d'âge, et entre 20.000 et 7.000 DA pour ceux dépassant 5 années d'ancienneté.

Pour ce qui est des propriétaires de véhicules de transport public de voyageurs ayant moins de 5 ans d'âge, ils doivent payer entre 4.000 à 15.000 DA, alors que ceux dépassant plus de 5 ans depuis la date de leur mise en circulation, sont astreints de s'acquitter d'une somme allant de 2.000 à 7.000 DA.

La réglementation fiscale en vigueur prévoit le paiement de pénalités de 50 à 100% pour les conducteurs qui ne procéderaient pas à l'acquittement de la vignette dans les délais prescrits.

Les agents des Impôts, habilités, pourront, donc, majorer de 50 % le tarif de la vignette pour l'automobiliste n'ayant pas réglé sa «facture», alors que le conducteur en infraction, verbalisé par les agents habilités à effectuer des contrôles, sera contraint de payer le double dans le cas où la contravention lui est signifiée sans préavis.

Dans le cas de perte ou de détérioration de la vignette, l'automobiliste concerné devra payer 200 DA pour se faire délivrer un duplicata auprès des services ayant en charge la vente de ces vignettes, à savoir les bureaux

des Impôts, les bureaux de poste, comme ce fut le cas les années précédentes.

A propos de la destination des fameuses recettes récoltées à travers le territoire national pour les quelque 3 millions de véhicules que compte le parc automobile du pays, le Fonds commun des collectivités locales s'adjugera 80% tandis que l'Etat percevra les 20% restants pour renflouer ses caisses et équilibrer son budget.

Les services des Impôts précisent, par ailleurs, que les engins des travaux publics, les remorques, les tracteurs agricoles et les cyclomoteurs, ainsi que les véhicules étagés, sanitaires et diplomatiques sont exempts du paiement de la vignette.

A partir du moment où les automobilistes participent activement à l'équilibre des budgets des collectivités locales par le biais du paiement de la vignette, ils ont droit de leur côté de revendiquer un état des routes moins catastrophique. Car il faut bien le dire, l'état de certains tronçons routiers est déplorable présentant de véritables cratères mettant à mal les véhicules, et pouvant même engendrer des accidents pour les automobilistes, gagnés, de plus en plus, par le stress ravageur de la route.

A. A.

LE CHEF DE L'ETAT L'A AFFIRMÉ DANS SON MESSAGE À L'OCCASION DU 1^{ER} MAI

«Nous ne tolérerons plus le travail au noir»

La couverture sociale des travailleurs est, selon Abdelaziz Bouteflika, un acquis que nul ne peut remettre en cause ou en question.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier dans un message adressé aux travailleurs à l'occasion de la célébration de leur fête, et lu en son nom, à Jijel, par un de ses conseillers que «les questions liées au travail resteront au coeur de la politique que nous mettons en oeuvre dans le cadre du programme tel que nous l'avons déjà développé».

Une orientation qui, selon le président de la République «trouvera son point d'application, d'abord, dans l'action pour la résorption du chômage, cette plaie qui, bien que fortement réduite au cours de ces dernières années, pèse encore trop lourdement sur le corps social».

La couverture sociale des travailleurs est selon Abdelaziz Bouteflika un acquis que nul ne peut remettre en cause ou en question. «Le travail rémunéré non déclaré, qui pénalise gravement des milliers de travailleurs, dans le privé, notamment, de leur droit à la sécurité sociale et à la retraite,



Bouteflika s'est fixé de créer 3 millions d'emplois dans les cinq prochaines années.

Amine Ch. Midi Libre

parfois soustraits de la couverture des garanties légales concernant la sauvegarde de leur intégrité physique, constitue une pratique qui sera combattue énergiquement par l'Etat».

L'Etat, affirme le président de la République, veillera à encourager les activités à fort coefficient de valeur ajoutée, c'est-à-dire essentiellement les activités à fort contenu de main d'œuvre et accordera toute l'attention nécessaire à la protection du travailleur.

Dans son message, le président de la République a rappelé l'objectif qu'il s'est fixé de créer trois millions d'emplois dans les cinq prochaines

années, un objectif ambitieux qui «reste à notre portée pour autant que nous sachions faire prévaloir, à tous les niveaux de notre action, l'intérêt supérieur de notre pays et la discipline nécessaire à sa réalisation» a-t-il affirmé. Le président Bouteflika a fait remarquer que les nécessités d'une adaptation aux nouvelles conditions de l'économie mondiale «ont conduit à des assouplissements du code du travail favorisant, notamment, la flexibilité dans l'entreprise».

«Mais cela, a-t-il soutenu, ne doit pas signifier un recul de l'Etat dans sa vocation protectrice du travailleur», indi-

quant que les services spécialisés de l'Etat «seront renforcés pour assurer leur mission d'y veiller avec rigueur».

Pour le président de la République, en revalorisant le travail, «nous oeuvrons à assurer que l'effort et le mérite soient effectivement les seuls critères de la promotion sociale», relevant qu'«il nous faudra aussi redoubler d'efforts dans la lutte pour éliminer, dans tous les aspects de la vie nationale et à tous les échelons, le favoritisme et les passe-droits, qui, trop souvent encore, contribuent à alimenter la démobilité professionnelle et la frustration sociale».

L. B.

M. MALKI, SECRÉTAIRE NATIONAL CHARGÉ DE L'INFORMATION DE L'UGTA

«La grève est un recours ultime»

PAR RABAH NOUARI

«Les voies du dialogue ont été établies et sont permanentes avec le gouvernement et nous n'avons pas besoin d'aller vers la grève». La déclaration émane du secrétaire national chargé de l'information de l'UGTA, M. Malki, qui intervenait, hier, sur la Chaîne III, estimant que l'appel à la grève est une ultime démarche à laquelle peut avoir recours la Centrale syndicale aujourd'hui. «Si le gouvernement doute de la représentativité de l'UGTA, à ce moment là, on peut appeler à une grève. Tout sera de ce fait bloqué, du nord au sud et de l'est à l'ouest, même les avions ne décolleront pas. Mais c'est une voie que nous ne voulons pas utiliser, parce que c'est le citoyen qui est la seule victime dans ces conditions», affirme-t-il.

Il indique, par ailleurs, que «23 statuts particuliers sur la cinquantaine en cours de finalisation sont passés».

M. Malki indique que «la finalisation des statuts publics ne dépend pas de la Centrale syndicale et cela prendra certainement du temps encore». Les 23 statuts

de la Fonction publique qui ont été finalisés ont été publiés dans le Journal Officiel et leur application est de ce fait effective.

Interpellé sur le processus de privatisation, M. Malki estime que «les résultats auxquels sont arrivés les pouvoirs publics ne répondent pas à ce que nous voulions. Le président de la République a lui-même évoqué cela. De ce fait, la Centrale syndicale continue à négocier pour maintenir l'activité et l'emploi. Il faut trouver des solutions» dira le secrétaire national de l'UGTA, ajoutant que «nous continuerons à donner notre point de vue et négocier dans ce sens».

85 organisations syndicales autonomes existent chez nous aujourd'hui, un chiffre qui comprend aussi les organisations syndicales d'employeurs. Les fondements du droit syndical en Algérie trouvent leur essence dans la Constitution de 1989 qui a introduit, dans le chapitre des droits et libertés individuelles, le droit syndical comme étant un droit fondamental. Par la suite, l'Algérie a ratifié la convention 87 relative à la liberté syndicale et la protection syndicale. Depuis l'indépendance,

l'Algérie a ratifié 59 conventions internationales de l'OIT, dont les 8 dites fondamentales et prioritaires. Puis a eu lieu la promulgation de la loi 90 14 qui fixe les modalités d'exercice de l'activité syndicale. Depuis cette date, la création des syndicats autonomes a connu une certaine évolution. Dès la première année, 15 syndicats autonomes ont été créés l'année suivante (1991), 25 syndicats ont vu le jour, 10 en 1993. Entre 1994 et 1999, 8 syndicats ont été enregistrés et de 2000 et 2008, 20 autres syndicats ont également vu le jour. Les plus importants secteurs d'activité sont représentés tels que l'administration publique, l'éducation et la santé. Ces syndicats autonomes n'ont jamais pour l'heure rencontré la Centrale syndicale. Aucune volonté des deux côtés n'a été affichée. La présence de ces syndicats n'a pas eu d'effets sur l'UGTA qui estime, selon son chargé de l'information, M. Malki, que la Centrale syndicale est présente à travers 1.650.000 adhérents dont 250.000 femmes, des chiffres qui sont en constante évolution.

R. N.

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La pension de retraite sera revalorisée

La pension de retraite sera prochainement revue à la hausse à la faveur de la revalorisation annuelle devant intervenir dans les tous prochains jours sur instruction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, jeudi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. M. Tayeb Louh qui intervenait lors d'une visite d'inspection à l'entreprise de collecte des ordures ménagères d'Alger «NETCOM», a précisé que cette revalorisation sera établie en «fonction des moyens financiers de la Caisse nationale des retraites».

Dans son allocution, le ministre a également longuement évoqué les mesures prises au profit des retraités ayant permis «une sensible amélioration de leur condition de vie». Il cite, à titre d'exemple, la récente création de la Caisse nationale d'épargne pour les retraités qui sera financée par la fiscalité pétrolière à hauteur de 2%.

Il rappelle également la décision, prise en janvier 2009, relative à l'augmentation des pensions au profit des retraités percevant une pension inférieure à 11.000DA à travers le budget de l'Etat, outre l'exonération d'impôts aux retraités percevant une pension inférieure à 20.000 DA par mois.

Plus loin, M. Tayeb Louh est revenu sur l'engagement de l'Etat à aider les catégories sociales précaires et moyennes afin d'améliorer leur pouvoir d'achat, précisant que l'Etat continuera à subventionner les produits de base comme le lait, le sucre et le pain ; et ce, poursuit-il, «en dépit de la hausse de leurs prix sur le marché mondial». Parlant du secteur de la Fonction publique, M. Louh a rappelé les réformes mises en oeuvre dans ce secteur, notamment la révision de la grille des salaires qui a permis d'augmenter les salaires des travailleurs.

Il a aussi mis en exergue le nouveau statut de la Fonction publique, entré en vigueur en 2006. «Les statuts particuliers de chaque secteur étaient en cours d'élaboration», précise-t-il.

Le ministre a, par ailleurs, tenu à préciser que la prochaine tripartite sera également consacrée à la révision du système d'indemnisation en vue de réhabiliter les travailleurs.

I. A.

Le Président Bouteflika en visite à Alger aujourd'hui

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.

Une visite durant laquelle le chef de l'Etat procédera à l'inauguration de plusieurs réalisations d'ordre économique et social. M. Bouteflika devra, entre autres, se rendre au port d'Alger pour se recueillir à la mémoire des dockers victimes de l'attentat de l'OAS du 2 mai 1962.

S. H.

POUR DEMANDER À
PARIS DE RECONNAÎTRE
SES CRIMES EN ALGÉRIE

Marche de la CNEC sur l'ambassade de France le 14 juillet

Les enfants de chouhadas sont décidés à monter au créneau pour exiger de la France qu'elle reconnaisse ses crimes commis durant la longue nuit coloniale. C'est la CNEC (coordination nationale des enfants de chouhada) qui a pris cette initiative. Dans le discours prononcé à l'occasion de la tenue de la session ordinaire du conseil national de l'organisation, jeudi dernier à l'hôtel les Sables d'or de Zeralda, Khaled Bounedjmaa a proposé aux membres de cette instance d'organiser une marche en direction de l'ambassade de France le 14 juillet prochain. «La France doit reconnaître ses crimes en Algérie et présenter ses excuses au peuple algérien» a-t-il martelé sous les applaudissements nourris de l'assistance qui, ainsi, a montré son adhésion totale à cette initiative. Une proposition qui a d'ailleurs été entérinée par le Conseil national dans sa résolution finale adoptée à l'issue des travaux qui ont duré toute la journée du jeudi. Bounedjmaa a aussi évoqué longuement la question des harkis qui, a-t-il indiqué, «ont infiltré l'administration algérienne ajoutant qu'«Il faut impérativement les dénoncer». Par ailleurs, il a clairement fait entendre à ses compagnons que la CNEC ambitionne de se transformer en parti politique. Pour ce faire, et il l'a déclaré de vive voix, l'organisation va tenter de «déloger» Moussa Touati du FNA (front national algérien) et «récupérer» cette formation politique. Il faut dire que ce parti est issu de la coordination des enfants de chouhada dont il a puisé l'essentiel de ses troupes. Moussa Touati pour rappel, était secrétaire général de la CNEC avant de créer le FNA. Et à défaut de récupérer le parti, Bounedjmaa va batailler pour récupérer le siège qui est, a-t-il souligné dans son allocution «la propriété exclusive de la CNEC». Assurément avec cette nouvelle donne, il est évident que Moussa Touati risque fort bien de connaître d'énormes difficultés, tant il y a péril en la demeure du FNA.

Kamal Hamed

OUED CHORFA, ATTENTAT TERRORISTE

1 mort et un blessé grave

La région de Oued Chorfa, vient de subir, encore une fois, les affres du terrorisme. En effet, jeudi matin vers 7 h, un groupe de gardes communaux, effectuait une tournée de contrôle dans la zone, lorsque brusquement, l'un des membres du groupe saute sur une mine enfouie au bord de la route. La malheureuse victime mourra sur le coup. immédiatement après la déflagration, un deuxième groupe de gardes communaux se précipite au secours de leurs camarades et verra l'un de ses éléments sauter à son tour, sur une deuxième mine. Sérieusement blessé il est évacué vers l'hôpital de Khemis Miliana tandis que la dépouille de son camarade sera transférée vers la morgue de la même ville. Après des années de paix, cette région vient de renouer dramatiquement avec le terrorisme. On se rappelle que durant la décennie noire, de nombreux habitants avaient abandonné tous leurs biens pour se réfugier dans des zones plus sécurisées.

Chems-Eddine Mourah

MIHOUBI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

Protection du journaliste dans le respect de l'éthique de la profession

*Le secrétaire d'Etat auprès
du Premier ministre chargé
de la Communication, M.
Azzeddine Mihoubi, a dressé
dans un entretien à l'APS, à
l'occasion de la Journée
mondiale de liberté de la
presse, la situation du
paysage médiatique national
et évoqué les perspectives
de l'organisation du métier
de journaliste.*

*Le président de la République, M.
Abdelaziz Bouteflika, a appelé les
organes de presse à contribuer à la
lutte contre la corruption et les
fléaux sociaux. Comment cet appel
pourrait, selon vous, se traduire
concrètement ?*

Le président de la République évalue, à sa juste mesure, la place qu'occupent les médias nationaux, celui d'accompagner les mutations que connaît la société. La corporation, indépendamment de son statut et de son caractère, qu'elle soit donc audiovisuelle ou écrite, est un segment essentiel de la société.

Parce qu'elle est intégrée dans cette dynamique générale, elle se voit tout naturellement accomplir son rôle d'explication et de sensibilisation. Il ne faut donc pas marquer un quelconque étonnement de la voir manifester tout l'intérêt qu'il y a à traiter l'ensemble des questions qui intéressent la société. Le tout est de le faire en toute objectivité et selon les règles de professionnalisme requises.

Les nombreuses questions qui ont marqué la scène nationale ont été suivies et largement commentées par les médias, notamment celles relatives à la corruption et autres dérives révélées dans certaines affaires traitées par la justice.

*La révision du code de
l'information est actuellement la
principale préoccupation du
journaliste algérien pour garantir
ses droits et consacrer des critères
de professionnalisme dans le cadre
du respect de la déontologie.*

*Quelles sont les mesures que vous
envisagez de prendre à ce propos ?*

Le code de l'information, revendication lancinante des journalistes, est une plateforme qui régle la profession. C'est une question qui a été clairement soulignée dans le programme du président de la République qui s'est engagé à réviser le code de l'information sur la base de l'expérience acquise par l'Algérie dans ce domaine, selon une vision qui ne peut s'inscrire que dans une optique du futur et qui protégerait l'exercice journalistique dans le cadre du respect de l'éthique de la profession.

Parmi les mesures qui seront prises dans ce contexte, il convient de citer l'élaboration de la carte professionnelle, mesure très importante qui permettra un assainissement dans les rangs des journalistes. Il n'est pas exagéré de dire,



Ph : Amine CH.

Azzeddine Mihoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Communication.

à ce sujet, que nous comptons particulièrement sur cette mesure qui s'inscrit dans un dispositif global pour écarter tous ceux qui s'attribuent faussement le statut de journaliste et qui, en fait, ne font que parasiter et donc nuire à la profession.

Nous nous employons actuellement à trouver une formule qui permettra d'associer tous les concernés en se basant sur les différentes expériences en vigueur dans de nombreux pays, tout en prenant en considération la spécificité de l'expérience algérienne afin d'entamer immédiatement cette opération de cartes.

Il va sans dire que vingt ans après l'ouverture du champ médiatique national, les dispositions juridiques qui régissent le secteur gagneraient à être actualisées, assouplies et harmonisées pour être au diapason avec les mutations actuelles.

Il est tout aussi important de réfléchir à des dispositions qui viendraient consolider celles existantes pour assurer une meilleure prise en charge de la profession tant en matière juridique que sociale en pensant notamment à mettre en place des mécanismes d'aide aux journalistes. La famille de la presse devrait songer à faire une évaluation de tout le processus marqué, certes, par de nombreuses réalisations pour apprécier à sa juste valeur tout ce qui a été accompli dans le paysage médiatique national. Et comme première remarque, je me contenterai de citer le grand acquis réalisé en la matière, c'est-à-dire une multitude de journaux à la liberté de ton montrée en exemple par nombre de nos partenaires. Il reste cependant à aller vers de meilleurs niveaux de formation

et de prise en charge pour davantage de professionnalisme et un produit informatif de meilleure qualité.

*L'idée de réorganiser les médias
publics a été récemment évoquée par
certains milieux professionnels.
Peut-on, monsieur le ministre, avoir
votre commentaire à ce sujet ?*

Les entreprises relevant du secteur public ont besoin aujourd'hui

d'adapter leurs textes aux changements en cours pour conférer davantage de flexibilité à la gestion et parvenir à un niveau de professionnalisme meilleur par la consécration de la formation continue.

Il s'agit donc d'une opération régie par des contrats de performance qui tendent à atteindre un double objectif, à savoir le service public et la prise en compte de la logique du marché.

Pour ce qui est de l'entreprise de radiodiffusion, le processus de numérisation déjà entamé se déroule à un rythme accéléré pour opérer le passage du système analogique au tout numérique avec la contribution de toutes les parties concernées. Ce n'est donc plus un choix, mais un impératif qui dicte la mise au point de textes en adéquation avec ce changement. S'agissant de la télévision, il faudra établir au préalable un plan de développement qui prévoit le lancement de nouvelles chaînes tout en prenant en considération les capacités techniques, financières et humaines. Toutefois, cette question n'est pas urgente. Nous devons faire montre de réalisme au regard des moyens existants, en veillant d'abord à renforcer la production nationale tant dans le secteur public que privé.

APS



RUE AMAR-ALI EX-RANDON,
CONTREBANDE

Les cigarettes contrefaites envahissent le marché

La contrefaçon et la contrebande ne connaissent plus de limites, sur le marché algérien tout se vend en toute impunité. Le phénomène de la contrefaçon a atteint un seuil critique, cela en dépit des opérations menées par les autorités. Rien n'a pu juguler ce fléau, tout y passe, maroquinerie, produits d'hygiène et de beauté, pièces de rechange, médicaments, récemment c'est les cigarettes contrefaites qui ont envahi le marché algérois.

Les revendeurs ne se donnent même plus la peine de se déplacer à la SNTA pour s'y approvisionner comme ils le faisaient auparavant, il leur suffit de se rendre à la rue Randon pour avoir leur stock de cigarettes «françaises» ou «américaines» à des prix défiant l'entendement. Cet endroit est devenu, en très peu de temps, la plaque tournante de ce nouveau fléau, tous les chargements de cigarettes transitant par les circuits informels n'ont aucun mal à y être très rapidement écoulés. Le citoyen est assis sur une véritable poudrière, pratiquement tout ce qui lui est proposé à la vente est contrefait et comporte un danger pour sa santé et même sur sa vie s'agissant des médicaments et pièces de rechange. Ce comportement criminel s'attaque même à un produit qui est déjà en soi un poison en multipliant ainsi les risques.

Y. D.

STATION DE HAMMADI

C'est une décharge publique !

Des citoyens attendant leur bus ou taxi sur un espace ressemblant bien plus à une décharge publique qu'à une station urbaine, n'a



Ph : Amine CH.

hélas rien d'insolite dans la plupart des stations algéroises. D'ailleurs ni le peu ragoutant spectacle ni les relents nauséabonds ne semblent indisposer les habitués de ces lieux. Que dire des moustiques qui semblent avoir connu une sérieuse mutation et n'attendent même plus les grosses chaleurs pour harceler le pauvre citoyen. Il est urgent que nos quartiers renouent avec la propreté qui était leur apanage par le passé, cela malheureusement ne peut être possible que si nous apprenons à recycler nos déchets, car même avec l'ouverture de nouvelles décharges (nous ne parlons pas des décharges sauvages), cela ne pourrait faire face aux ordures ménagères et déchets industriels de plus en plus importants, Alger accueillant la plupart des industries et un nombre hallucinant d'habitants.

Y. D.

LA PRÉSIDENTE DE L'APC DE KOUBA

À l'écoute de ses administrés

Mme Bounab est à la tête de la commune de Kouba où elle a réussi à rallier sous sa bannière aussi bien les élus que les résidents, lesquels ne tarissent pas d'éloges à son encontre.

PAR YAZID BOULAOUCHE

La commune de Kouba, il est utile de le signaler, est l'une des plus importantes d'Alger, aussi bien par sa superficie que par son implication dans la politique de la ville. En ce début du mois de mai consacré aux travailleurs, nous avons tenu à mettre à l'honneur une dame qui donne son plein sens au mot «travail», pour lequel elle consacre toute son énergie. Mme Saïda Bounab est la présidente de cette assemblée communale qui compte 13 élus de différentes couleurs politiques avec lesquels elle a réussi à instaurer une parfaite entente. Cette Dame de fer gère tout son petit monde de main de maître et a su donner à la commune un essor jamais égalé. Les résidents de Kouba ne tarissent pas d'éloges envers leur «maira» et lui vouent un respect et une admiration sans bornes. Quant à elle elle nous avouera qu'elle est honorée d'avoir été choisie pour cette tâche, elle nous affirme que ses administrés répondent à toutes ses attentes dans leur façon d'appréhender les problèmes pour lesquels elle se montre totalement disponible et prête à y apporter des solutions. La P/APC nous parlera des projets réalisés et de ceux en cours, elle nous dira qu'une enveloppe financière, dépassant les 40 milliards, a été consacrée au réseau routier, elle nous affirmera que 80% du réseau routier de la commune est réhabilité, les 20% restants sont pro-

Ph : Amine CH.



L'APC de Kouba, avec une femme à ses commandes, renoue avec son faste d'antan.

grammés pour le deuxième semestre de l'année en cours.

La commune de Kouba ne disposant que d'une seule bibliothèque, la présidente compte à cet effet en faire réaliser deux autres, ceci au grand bonheur des écoliers et des amateurs de lecture. Il y aura également dans les prochains jours, la réhabilitation de stade Benhadad situé à Ben Omar et la salle omnisports d'El Afia après plus de dix ans de fermeture. Une enveloppe de 4 milliards DA a été consacrée pour la construction d'un nouveau stade de proximité qui sera équipé d'un gazon artificiel.

Il semble que dans cette commune où il fait bon vivre, le seul problème qui demeure insoluble est celui du logement. A titre d'exemple, dans l'un de quartiers de Garidi 2, plus de 20 familles souffrent le martyre et sont en proie à un danger omniprésent dans de vieilles bâtisses en ruines. Ces familles attendent en vain leur logement suite à une décision qui remonte à plus de neuf ans. La P/APC nous expliquera que ces familles étaient, dans un premier temps,

au nombre de 20, mais dès l'annonce de leur relogement elles se sont multipliées, et de ce fait l'action a dû être suspendu. Mme Bounab nous affirmera que ces familles seront prises en charge. La présidente de l'Assemblée communale de Kouba démentira, catégoriquement, les rumeurs qui disent que la cité des Anassers sera démenagée pour laisser place au nouveau siège du ministère des Affaires étrangères.

La P/APC, dès son investiture, a mis à la disposition des citoyens quatre standards qui fonctionnent tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi, les agents en charge de ces lignes téléphoniques ont pour mission de noter le moindre souci des résidents même ceux qui sembleraient sans intérêt, Mme Bounab tient à être à l'écoute de ses administrés. Nous ne terminerons pas ce tour d'horizon sans parler de la piscine semi-olympique qui a ouvert ses portes l'an dernier à Kouba et qui fait partie des réalisations dont Mme Bounab doit s'enorgueillir.

Y. B.

EL MOUGGAR, THÉÂTRE POUR ENFANTS

Les rendez-vous du vendredi

PAR YAMINA DOUNAB

Chaque vendredi la salle El mouggar se réserve exclusivement pour les petits Algérois qui viennent s'y initier à l'amour du quatrième art. En effet chaque fin de semaine la scène de cette salle prestigieuse reçoit des comédiens présentant des pièces théâtrales consacrées aux enfants.

Dès 9h du matin les bambins accompagnés de leurs parents ou d'un ou d'une sœur plus âgé(es) investissent les lieux à l'entrée desquels deux clowns, faisant mille grimaces et pirouettes accueillent les petits spectateurs. Les enfants se retrouvent ainsi d'emblée dans leur univers et ont hâte de franchir les double

portes de la salle derrière lesquelles les attendent des comédiens prêts à les faire hurler de rire deux heures durant. Ces matinées ont l'avantage, non négligable, d'inculquer aux enfants l'amour du théâtre, tout en leur permettant de s'amuser, vu que les comédiens pour ne pas les lasser et pour l'aspect ludique les font participer à leur jeu.

En attendant que les comédiens entrent en scène, toutes les chansons, celles de la chaîne arabe «Toyot el djéna» (oiseaux du paradis) sont reprises en chœur par toute la salle, même les parents y vont de leur refrain, l'avantage c'est que les enfants ne sont pas avachis sur un canapé devant le poste de télévision mais qu'ils sont là à trépaner d'im-

patience et à chanter à tue-tête avec leurs camarades. Après un spectacle lors duquel ils auront beaucoup ri et auront été en totale communion avec les comédiens. Les petits spectateurs auront certainement retenu les leçons de morale véhiculées par la pièce sur le bien et le mal dont la frontière est tellement ténue et sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Ils quitteront les lieux à regret avec des étoiles plein les yeux. Les parents quant à eux auront la satisfaction d'avoir offert une leçon de vie à leur progéniture et d'avoir réussi, même pour quelques heures, à les éloigner des jeux vidéo et de l'écran de télé abrutissant, ceci juste pour... 50DA

Y. D.

AIN-DEFLA

Célébration du 1er Mai



La Fête du travail a été célébrée à travers toutes les daïras par des cérémonies de recueillement devant les stèles commémoratives. A Khemis-Miliana, sous l'égide du bureau UGTA, une gerbe de fleurs a été déposée devant le carré des Martyrs et un vibrant hommage a été rendu à tous les syndicalistes victimes du devoir dont Ahmed Kasmi membre du comité central assassiné par les groupes terroristes.

Au cercle culturel, la famille des travailleurs a assisté à une sympathique collation avec remise de cadeaux et de diplômes délivrés aux retraités. A Aïn-Defla, la célébration du 1^{er} Mai a revêtu un éclat particulier. En effet la veille, à partir de 10h, 300 travailleurs ont participé à un marathon de 5 km. Au cours de la journée, à 15h, le wali a donné le coup d'envoi d'une grande rencontre de football qui a opposé la glorieuse équipe de l'année 1982 à la sélection de la wilaya. Cette journée a été également marquée par une cérémonie de recueillement au cimetière des Martyrs en présence des autorités civiles et militaires. Vers 9h, devant le siège de l'UGTA, le wali a donné le coup de starter de la marche des facteurs à travers les artères de la ville. La matinée a été clôturée par une grande réception, avec une distribution de cadeaux aux participants. Notons également, qu'à l'occasion de la Fête des travailleurs, la direction des œuvres sociales de l'éducation, a organisé une sympathique réception lors de laquelle de nombreux retraités ont été récompensés.

C.-E. M.

TIPASA

Mois du patrimoine



La célébration du Mois du patrimoine, qui devait débiter le 18 avril dans la wilaya de Tipasa, a été retardée par les travaux effectués dans la villa antique Angelvy. «La villa n'est pas encore prête à accueillir un tel événement, l'enveloppe consacrée à celui-ci n'ayant pas été réceptionnée suffisamment à temps», selon Hocine Taïleb, chef de service chargé de l'animation à la Direction de la culture. L'ouverture de la manifestation est prévue donc pour aujourd'hui, avec un programme riche en expositions, colloques et troupes folkloriques. La villa accueillera également la semaine culturelle d'Adrar du 12 au 16 mai prochains. Par ailleurs, les musées de Tipasa et Cherchell ouvriront, à cette occasion, leurs portes au grand public.

A. K.



KHERRATA, UNE COMMUNE DÉSHÉRITÉE

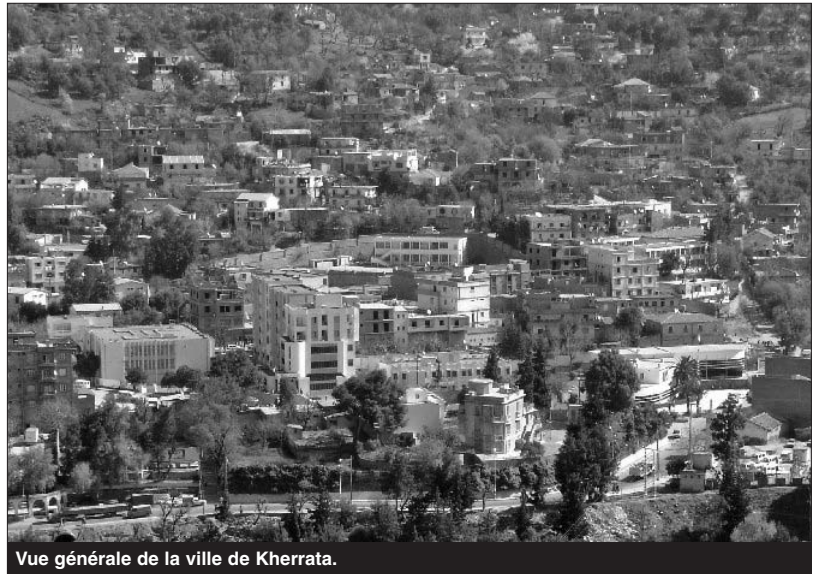
DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS INCOMMENSURABLES

Kherrata figure en tête des communes les plus déshéritées de la wilaya. Les budgets alloués dans le cadre des PCD ne peuvent absolument suffire aux besoins de la population dont le nombre dépasse actuellement les 37.000 habitants.

PAR HASSAN MADI

Kherrata, commune située à l'extrême est de Béjaïa et mitoyenne de Sétif, pâtit, aux dires des élus locaux, d'innombrables difficultés. D'abord, faut-il le souligner, l'Assemblée élue est présidée par le parti FLN avec 4 sièges sur les 11 que compte l'APC.

«Kherrata figure en tête des communes les plus déshéritées de la wilaya. Les budgets alloués dans le cadre des PCD ne peuvent absolument suffire aux besoins de la population dont le nombre dépasse actuellement les 37.000 habitants. Que faire avec 3 milliards ?», nous dit Afoun Seddik, vice-président. Pour leur part, Mekheneche et Mejdoub, adjoints, évoquent de nombreuses insuffisances en matière d'infrastructures d'utilité publique. Mieux encore, les élus sont allés jusqu'à préconiser un nouveau découpage administratif de la circonscription, à savoir trois nouvelles communes qui seront rattachées à la daïra de Kherrata. «La commune du chef-lieu est appelée à une fragmentation du fait de la surpopulation. Les montants des PCD



Vue générale de la ville de Kherrata.

sont les mêmes pour une commune de 5.000 habitants et la nôtre en compte plus de 37.000», a-t-on encore ajouté. Partant de ces «contraintes», les élus se disent «incapables» de satisfaire les revendications de la population en matière de logement, assainissement, électricité, gaz, routes...

Idem pour les infrastructures de santé à Kherrata où elles font grandement défaut, à telle enseigne que le taux de couverture sanitaire n'atteint pas 50%. En plus de l'absence de médecins et d'infirmiers, les salles de soins fonctionnent avec des méthodes pour le moins rudimentaires. «La maternité de la ville est saturée. L'établissement accueille plus qu'il n'en peut contenir du fait que les communes limitrophes n'en possèdent pas», se plaint M. Afoun. Par ailleurs, notre interlocuteur insiste sur la délocalisation de la Garde communale qui, depuis longtemps, occupe la moitié des locaux de la polyclinique de Merouaha. «Pourtant, appuie-t-il, le

wali a ordonné, lors de sa visite à Kherrata, l'évacuation de la Garde communale de tous les établissements publics».

Toutefois, quelques espoirs subsistent sur la réalisation d'une nouvelle salle de soins au lieu dit Ighil Imilane dont la mise en service est prévue pour bientôt, en attendant l'achèvement des logements d'accompagnement attenants à cette structure sanitaire. Le taux de chômage est aussi élevé que les montagnes de Kherrata. Il n'y pas d'entités publiques ou privées créatrices d'emplois...il n'y a rien. Hormis le centre-ville où quelques boutiques animent timidement la circonscription, les gens s'adonnent, dans les zones rurales, aux activités champêtres. Outre les cultures maraîchères et l'élevage caprin, les campagnards cultivent surtout le tabac à chiquer. Les recettes de cette substance sont quand même importantes, compte tenu de la réputation du tabac de la région.

H. M.

TENIET EL HAD, COMMÉMORATION DE SI BOUDERNANE

La localité lui rend hommage

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

J eudi dernier, une cérémonie de recueillement s'est déroulée à El Medad, à 15 km de Teniet El Had. Un hommage a été rendu à Si Boudernane, commandant de la wilaya 4, tombé au champ d'honneur à Toutia le 30 avril 1961, ainsi qu'à Si Hassan chef de la wilaya 4. Beldjilali Boudernane est né en 1934 à Brahmia dans la région de Teniet El Had.

Il a fréquenté l'école coranique durant une dizaine d'années et à 18 ans, il participera à la guerre d'Indochine. Après la fin de la guerre et la défaite du corps expédition-

naire, il est démobilisé. Dès le début de la lutte armée, il rejoint ses frères de combat dans la région de Amrouna. Il gravit tous les échelons pour devenir responsable de la région 3 à El Medad, puis chef de la katiba Youssoufia.

Il participe à tous les combats devenus légendaires à Sidi Mahsour, Bouzegueza et Ghiles. En avril 1967, dans la région de Zeddine, sur dénonciation, le refuge où se trouvaient Si Boudernane et ses compagnons est découvert. Encerclés, ils résistent toute la journée, mais plusieurs moudjahidine trouvent la mort. Si Boudernane et ses frères de combat sont blessés et capturés par

les Bérêts noirs. Emmenés à bord d'un hélicoptère, Si Boudernane trouve le moyen de s'évader, mais il est vite repris et exécuté le 30 avril 1961 à Toutia.

Parmi les moudjahidine rescapés, on peut citer quelques uns qui sont encore en vie : Benrahmoune ancien commissaire politique et Mehballi Nourredine chef de section. Notons enfin que la famille Boudernane compte 5 martyrs (2 hommes et 3 femmes). Le frère du chahid, Boudernane Nourredine dit Boucherit, encore en vie, était officier de l'ALN chargé du secteur des mines et des bombes.

C. -E. M.



GUELMA, COMMERCE

PROLIFÉRATION DES MARCHÉS INFORMELS

Les marchés hebdomadaires (souks el djemaâ) se déroulent sur la voie publique, au niveau des boulevards à grande circulation, intra-muros et ce, au mépris de la réglementation en vigueur et des lois de la République.

PAR HAMID BAALI

La dernière session de l'APW a ciblé, dans son ordre du jour, le commerce informel qui a pris des proportions inquiétantes ces dernières années au niveau du chef-lieu de wilaya et de nombreuses communes. Ce phénomène, devenu inquiétant, pénalise le cadre de vie des citoyens car il n'obéit à aucune règle urbanistique et il enlaidit l'environnement qui périclité dans une totale indifférence.

Un élu a brossé un tableau sombre en mettant le doigt sur une réalité aberrante : «*Les marchands informels ne sont jamais contrôlés par les services compétents. En revanche, les commerçants patentés qui s'acquittent régulièrement de leurs frais de charges, impôts et taxes sont sanctionnés en dépit de la concurrence déloyale qu'ils subissent !*» D'autres intervenants évoquent les marchés hebdomadaires (souks el djemaâ) qui se déroulent sur la voie publique, au niveau des boulevards à grande circulation, intra-muros et ce, au mépris de la réglementation en vigueur et des lois de la République. Les vendeurs installent leurs stands en endommageant la chaussée par la mise en place de piquets, poutres et autres objets hétéroclites. Véritables cavernes d'Ali Baba, ces souks attirent des centaines de clients ravis d'acquiescer des produits alimentaires, des viandes rouge et blanche, des cosmétiques, des ustensiles de cuisine, des chaussures, des tissus, des vêtements, des tapis, de la literie, de la friperie, etc.



Le marché informel est une plaie qui gangrène nos trottoirs.

Ces marchés hebdomadaires bloquent la circulation car la RN 80 est investie par une pléthore de stalles où les règles élémentaires d'hygiène sont bafouées, à savoir viandes exposées aux intempéries, poussières, absence d'équipements appropriés de réfrigération, produits alimentaires comestibles étalés à même le sol, friperies mitoyennes des produits laitiers, merceries, drogueries, fruits et légumes dans une totale anarchie. Un dialogue riche et fructueux s'est instauré entre les élus et les autorités locales. Le premier magistrat de la wilaya a convenu du bien-fondé de ces remarques

et interventions et a exigé l'application rigoureuse de la réglementation afin d'assainir ce secteur stratégique. Dans ce contexte, les services de la DCP, de sécurité, des APC de la DSP et des bureaux communaux d'hygiène sont instruits aux fins de mettre le holà à ces dépassements intolérables. Le wali a annoncé la réhabilitation, cette année, de trois marchés couverts à Guelma, Oued Zénati et Hammam Debagh, et la programmation de ceux de Bouchegouf, Aïn-Makhlouf et Héliopolis l'année prochaine.

H. B.

CENTRE HOSPITALIER OKBI

Manque flagrant de spécialistes

Edifié au début des années 80 au sein du quartier périphérique de Oued-Maiz, l'hôpital Docteur-Okbi d'une capacité de 240 lits, se devait de répondre efficacement à la couverture sanitaire de la wilaya de Guelma, sachant que l'ancien hôpital Ibn-Zohr datant de la période coloniale, situé au centre-ville, était saturé. Cette importante structure sanitaire se débat dans de contraignantes carences, à savoir un manque crucial de médecins spécialistes dont des chirurgiens, des gynécologues, des orthopédistes, des neurologues, des cardiologues, des ophtalmologues, des néphrologues.

Actuellement, cet établissement hospitalier fonctionne grâce au concours de quelques rares spécialistes, de généralistes et d'agents paramédicaux. Le pavillon des urgences évacue souvent vers le CHU de Annaba les accidentés graves de la circulation, les femmes en couches devant subir une césarienne, les malades nécessitant des soins lourds, etc. Cette situation, qui perdure depuis des années, a été fréquemment décriée par les représentants de la société civile et les élus locaux.

H. B.

CONSTANTINE, FÊTE DU TRAVAIL

Timides manifestations

PAR KHALIDA BELDJEZAR

À l'instar des autres villes du pays, Constantine a célébré, hier, la Fête internationale du travail. La célébration de cette journée n'est pas sortie de son cadre purement protocolaire. Aucune festivité ou regroupement de taille n'ont eu lieu ce jour dans la ville du vieux rocher. Accompagnés de quelques syndicalistes et d'une poignée de travailleurs, les autorités locales de la wilaya de Constantine se sont rendues en premier lieu au

siège de l'UGTA. Cette traditionnelle virée a été effectuée dans le calme le plus absolu. La célébration officielle de cette journée a été clôturée par un recueillement au cimetière des Chouhada du 7^e kilomètre. Mercredi dernier, et à l'occasion du 1^{er} Mai, la section syndicale des paramédicaux de l'hôpital Benbadis a procédé à l'ouverture d'un bureau de renseignements et d'écoute au profit des retraités de la santé. Cette louable action est le fruit d'un «long combat mené par le syndicat des paramédicaux. Arracher un tel

bureau, situé juste à l'entrée de l'hôpital, n'est pas une affaire simple», nous indique M. Lafouala, coordinateur dudit syndicat. Selon notre interlocuteur, «la mission de ce bureau est d'œuvrer pour la prise en charge de toutes les préoccupations des retraités. Dorénavant, le retraité n'aura plus besoin de faire le tour de l'hôpital pour régler ses problèmes. Il s'agit là d'un pied-à-terre qui sera au service de cette corporation très fragilisée», précise-t-il.

K. B.

MILA

Séminaire sur l'enseignement pré-scolaire

Durant cinq jours, du 25 au 29 avril, les inspecteurs de l'enseignement primaire, encadrés par un expert international et deux autres Algériens ont débattu des nouvelles techniques d'animation des classes préparatoires des écoles primaires, au lycée Meghlaoua de Mila, regroupement entrant dans le cadre de la coopération MEDA II/ Education nationale.

L'emploi de supports didactiques à l'exemple de CD, DVD et autres moyens audiovisuels, dans une ambiance bon enfant, sera d'un apport plus que certain pour l'enseignant et l'aidera énormément dans sa tâche. La leçon, grâce aux nouvelles méthodes, sera une véritable partie de plaisir pour les bambins.

Z. A.

EL TARF

Deux noyades pour la seule journée de jeudi



Les services de la Protection civile ont retiré des eaux d'une retenue collinaire à Oued Zitoun, dans la daïra de Bouhdjar, le corps sans vie d'un enfant. Il s'agit d'un jeune de treize ans qui s'est noyé dans cette mare d'eau. Des retenues collinaires vieilles d'au moins une vingtaine d'années ont été réalisées pour irriguer les parcelles de terre. Depuis un certain temps, elles furent abandonnées et elle sont devenues un danger qui plane sur la vie des citoyens. Elles ont fait, jusque-là, de nombreuses victimes, vu qu'aucune mesure de sécurité n'a été prise. Dans la même journée, les sapeurs-pompiers ont repêché le corps d'une autre victime des eaux de Oued Seybouse. Sur ordre du procureur, des enquêtes ont été ouvertes par les éléments de la gendarmerie de chaque localité pour faire la lumière sur ces deux décès.

M. S.

Deux morts et deux blessés sur la RN 44

Le télescopage de deux véhicules roulant en sens inverses a causé la mort de deux membres d'une même famille ainsi que deux blessés. L'accident a eu lieu sur la RN 44 au lieu dit Sidi Kaci, à Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf. Les dépouilles mortelles ont été transférées vers un centre sanitaire tandis que les deux blessés ont été immédiatement évacués sur un des hopitaux de Annaba. Selon un avis médical, l'état de santé des deux victimes serait inquiétant. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce sinistre qui a endeuillé une famille.

M. S.

SOMMET DES NON-ALIGNÉS

Le Sahara occidental et la Palestine au centre des débats

Les ministres participants à la réunion du Bureau de coordination du Mouvement des pays non-alignés, tenue à la Havane (Cuba), ont réaffirmé leurs positions antérieures sur la question du Sahara occidental.

Ils ont aussi réaffirmé toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, indique le texte jeudi soir, à l'issue de la réunion. Les participants ont réaffirmé la résolution 62/116 adoptée sans avoir été mise aux voix par l'Assemblée générale, appuyant "énergiquement" les efforts déployés par le Secrétaire général et son envoyé personnel afin de "parvenir à un règlement politique qui soit mutuellement acceptable et assure l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre d'accords conformes aux buts et principes de la Charte des Nations unies et aux autres résolutions pertinentes". Ils ont reconnu que "toutes les options possibles pour l'autodé-



14^e sommet du mouvement des pays non-alignés à Cuba.

termination étaient valables dans la mesure où elles étaient conformes aux volontés librement exprimées de la population intéressée et aux principes clairement définis dans les résolutions de l'Assemblée générale". Les ministres se sont "félicités" en outre des quatre cycles de négociations tenus sous les auspices du Secrétaire général et de l'engagement des parties à continuer à faire preuve de volonté politique et à travailler dans un climat "propice" au

dialogue, afin d'entrer dans une phase de négociation "plus intensive" et d'assurer ainsi la mise en œuvre des résolutions 1754, 1783, et 1813 du Conseil de sécurité et le succès des négociations. Ils ont demandé à toutes les parties et aux Etats de la région de coopérer "pleinement" avec le Secrétaire général et son envoyé spécial et entre elles, et ont réaffirmé la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple sahraoui. Les ministres ont enfin salué l'enga-

gement des parties à poursuivre le processus de négociations à travers des pourparlers parrainés par l'ONU. Pour la question palestinienne, l'Algérie appelle les pays non-alignés à des actions diplomatiques. Elle a appelé, jeudi, à la Havane (Cuba), le Mouvement des pays non-alignés, à une riposte diplomatique et des actions à la mesure de la brutalité de l'occupation israélienne et de l'étendue du drame vécu par le peuple palestinien.

"Des actions qui auraient pour objectifs et mérite de dessiner les contours d'une riposte diplomatique dont le Mouvement des pays non-alignés devrait être le fer de lance aux côtés de la Ligue arabe et de l'Organisation de la Conférence islamique", a indiqué le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, lors d'une intervention à la réunion ministérielle du Comité des pays non-alignés sur la Palestine. Pour M. Messahel, les actions à déployer dans ce contexte pourraient se décliner autour de trois démarches, dont le soutien aux initiatives en cours pour mettre un terme à l'impunité dont bénéficie l'occupant israélien. "Ce soutien est justifié par les faits dont le monde entier a été témoin, tout au long de l'agression contre Ghaza, et qui ont révélé l'ampleur des délires de la machine de guerre israélienne

mise, une fois de plus, au service de la haine et du mépris de la population palestinienne", a-t-il dit. "Ce soutien est d'autant plus nécessaire que l'opinion publique internationale a relevé, preuves à l'appui, la violation systématique par Israël de toutes les normes du droit international humanitaire", a-t-il ajouté, affirmant que "des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été ainsi commis comme ont pu le constater de nombreuses organisations internationales et intergouvernementales".

Il a souligné l'importance que la lutte contre l'impunité, ne devant souffrir d'aucune exception, revête ici, comme ailleurs, "le statut d'une exigence morale et politique et d'un devoir de justice envers les victimes de la barbarie israélienne". "Notre comité doit également se mobiliser pour faire en sorte que le travail d'investigation en cours aboutisse et ses conclusions mises en œuvre", a poursuivi le ministre qui se réfère à la mission dévolue à la Commission d'enquête créée par le secrétaire général de l'Onu et à la commission d'établissement des faits décidée par le Conseil des Droits de l'Homme.

M. Messahel a, par ailleurs, qualifié de "troublante", la "passivité" dont a fait preuve le Conseil de sécurité à l'égard du drame palestinien.

APS

Publicité

EL DJADEL
N° 651 du 3 au 17 mai 2009 114

Environnement
L'après-pétrole

L'eau du Sud pour développer le pays

Sport
Redouane Khedaoui champion d'Algérie de ski

"Objectif les JO de Vancouver"

Culture
Cérémonie des Fennecs d'or 2009

Le bonheur des uns fait le malheur des autres

Tombeau des bâtisseurs de l'Aurès

Le suicide doré des tailleurs de pierre

Dans vos kiosques
dès dimanche

à 50 DA

votre
bi-mensuel
politique
et économique

EL DJADEL...



JUDO - 30^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE MAURICE (1^E JOURNÉE)

Les filles offrent deux médailles d'or à l'Algérie

La première journée des compétitions de la 30^e édition des championnats d'Afrique seniors (hommes et dames) disputée jeudi, au Gymnase Pandit Sahadeo, à Vacoas, en Île Maurice, s'est soldée par une moisson honorable de six médailles pour nos judokas, dont deux en or, remportées par les filles et deux en argent.

PAR ABDOU SEGHOUANI

Les médailles d'or, synonymes de titres africains, ont été remportées par Kahina Hadid et Rachida Ouerdane. D'ailleurs, la victoire la plus expéditive a été l'œuvre de l'Algérie. Kahina Hadid n'a eu besoin, en effet, que d'une dizaine de secondes pour terrasser l'Egyptienne Sarra Wahid, dans la catégorie des -70 kg.

Cependant, la suprématie nord-africaine a quand même été secouée par la Sénégalaise Fary Seye qui a gagné par ippon face à notre jeune représentante Aïda Mezerna, chez les -63 kg. L'Algérienne a beaucoup plus pêché par manque d'expérience et a dû se contenter de la médaille d'argent et du titre honorifique de vice-championne d'Afrique de sa catégorie. L'autre médaille d'argent à été gagnée par Hassane Azzoune qui s'est incliné en finale de la catégorie des -100 kg



Débuts prometteurs de nos judokas avec 6 médailles à la clé, dont 2 en vermeil.

face à l'Egyptien Ramadan Darwish. Pour leur part, Lyes Bouyakoub (-90 kg) et Amar Belcagem (+100 kg) ont réalisé la troisième marche du podium pour remporter des médailles de bronze.

La première journée des 3^{es} championnats d'Afrique seniors, qui regroupe les judokas de 24 pays du continent, a été marquée par la domination des pays d'Afrique du Nord avec l'Egypte, en tête, qui a remporté trois des huit finales disputées jeudi. Toutefois, le médaillé égyptien aux JO de Pékin 2008, Hosham Mesbah (-90

kg) a souffert avant de s'imposer devant le Camérounais Dolassen qui a lui a causé d'énormes problèmes. C'est dire que le niveau africain est en évolution constante et que la hiérarchie est régulièrement bouleversée.

A l'issue de la 1^{re} journée, l'Egypte est en tête avec trois médailles d'or, l'Algérie est 2^e avec 2 en or, alors que la Tunisie, le Maroc et le Sénégal partagent la 3^e place, avec une médaille en vermeil pour chaque pays.

La deuxième journée se déroulera aujourd'hui.

A. S.

LES PODIUMS DE LA 1^{RE} JOURNÉE (JEUDI)

DAMES :

- 63 kg

1. Fary Seye (Sénégal)
2. **Aïda Mezerna (Algérie)**
3. Audrey Catherine (Maurice)
. Aya Mohamed (Egypte)

-70 kg

1. **Kahina Hadid (Algérie)**
2. Sarra Wahid (Egypte)
3. Misinga Bulanga (RD Congo)
. Asna Bjaqui (Tunisie)

-78 kg

1. **Rachida Ouerdane (Algérie)**
2. Samar Salah (Egypte)
3. Christelle Okodombe (Cameroun)
. Houda Miled (Tunisie)

+ 78 kg

1. Nihei Chik Rouhou (Tunisie)
2. Aminata Diatta (Sénégal)
3. Samah Ramadan (Egypte)
. Rani EL Kilali (Maroc).

HOMMES

-81 kg

1. Safouana Attaf (Maroc)
2. Hate Abdelakher (Egypte)
3. Fa Gazouani (Tunisie)
. Hugu Moussavou (Gabon)

-90 kg

1. Hesham Mesbah (Egypte)
2. Dieudonné Dolassen (Cameroun)
3. **Lyes Bouyakoub (Algérie)**
. Patrick Trezise (RSA)

-100 kg

1. Ramadan Darwish (Egypte)
2. **Hassane Azzoune (Algérie)**
3. Ndibu Mushi (RD Congo)
. Mohammed Salah (Libye)

+ 100 kg

1. Islam El Shihaby (Egypte)
2. Anis Chedly (Tunisie)
3. **Amar Belcagem (Algérie)**
. Kabik Mandembo (RD Congo).

Le programme (au gymnase Pandit Sahadeo) :

Aujourd'hui (2^e journée) :

Individuel : - 48 kg, -52 kg, -57 kg, Open (Dames). - 60 kg, -66 kg, -73 kg, Open (Hommes)

Demain (3^e journée) :

Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Championnats d'Afrique par équipes (Dames et Hommes).

SALIMA SOUAKRI, EN EXCLUSIVITÉ POUR LE MIDI LIBRE :

«NOUS AVONS UNE IMAGE DE MARQUE À DÉFENDRE !»

Douze fois championne d'Afrique en tant qu'athlète, Salima Souakri, aujourd'hui entraîneur de l'équipe nationale dames, que nous avons jointe hier après-midi (au téléphone), s'exprime en exclusivité pour nos lecteurs.

Midi Libre : Salima Souakri, vos impressions après ces deux premières médailles d'or ?

Salima Souakri : Je suis ravie des résultats réalisés par les filles dès la première journée des compétitions. Je dois vous avouer aussi que ce n'était pas facile. La concurrence était rude, mais on s'y attendait. Il y avait six médailles en jeu jeudi, on en a gagné deux, c'est bon à prendre, il faut maintenant essayer d'assurer la suite, dès samedi.

Ces médailles sont bonnes pour le moral de la sélection...

Absolument ! C'est toujours profitable de commencer de cette façon un championnat d'Afrique. Je dois dire aussi

que nous nous sommes préparés en conséquence et nous avons déplacé les athlètes les plus en forme pour ce rendez-vous continental. Deux filles avec les médailles d'or accrochées à leur cou, je peux vous assurer qu'elles vont stimuler leurs coéquipières qui vont faire leur entrée en lice samedi et, surtout, pour le moral de l'équipe qui doit défendre son titre.

Vous êtes en plein défi Salima Souakri. Non seulement vous, mais aussi les filles que vous coachez...

Nous avons une image de marque à défendre. Nous n'avons n'a plus le droit de s'amuser avec le label Algérie du judo. Les filles et moi sommes conscientes de la mission qui nous incombe. Je crois que nous sommes en train de construire une belle élite féminine pour l'avenir du judo algérien. On nous fait confiance et on va œuvrer pour que notre judo continue à être fort et performant au plus haut niveau. Naturellement, il y a des jeunes qui arrivent, à l'image de Aïda Mezerna, qui n'a pas démérité dans la catégorie des -63 kg. Si elle n'a pas réussi à gagner en finale, c'est surtout par manque d'expé-

rience. Mais il y a aussi les anciennes qui ont un rôle à jouer elles aussi.

On vous sent satisfaite, êtes-vous optimiste pour la suite ?

Non, la satisfaction, je préfère qu'on en parle plus tard. Je suis heureuse et fière des filles car, tout compte fait, je dirais qu'on s'est comporté honorablement lors de la première journée. On verra samedi la suite des événements. Nous avons encore des atouts à faire valoir. Notamment dans le championnat des nations où on a notre titre africain à défendre. Je suis optimiste et je suis sûre qu'on va aller de l'avant ! Je salue à l'occasion vos lecteurs et merci au *Midi Libre* qui s'intéresse au judo.

Propos recueillis par A. S.



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE D1 (29^E JOURNÉE)

La JSK rejoint l'ES Sétif et l'USMA tombe à Zioui

Bien que la JS Kabylie n'ait pu sortir victorieuse de son match à huis clos à El Harrach contre l'USMH, elle a tout de même réussi à récupérer le précieux point du nul qui lui permet de partager le fauteuil de leader avec l'Entente de Sétif.

PAR SAÏD B.

Pourtant se sont les Kabyles qui ouvrent la marque grâce à Bensaïd (61'), mais Mebarek de l'USMH ruinerà les espoirs kabyles en égalisant à dix minutes de la fin du match et met ainsi son club hors des traversées de la relégation.

D'autre part, le derby algérois entre le NAHD et l'USMA est finalement revenu au gars de Hussein-Dey (2-1).

Dans ce match, l'USMA a beaucoup perdu : le match, deux joueurs importants (Aït-Ali, fracture du péroné et Amar Ammour, également blessé), et enfin, le coach Kamel Mouassa qui a été expulsé par l'arbitre.



Le duel entre Ammour et Khedis est finalement revenu à l'Husseindein.

PH / New Press

RÉSULTATS :

ASK - CABBA	2-1
MCEE- CRB	1-0
MCS - USMB	0-0
NAHD- USMA	2-1
USMH - JSK	1-1
ASO - MSPB	2-1

MATCHES REPORTÉS :

MC Alger - ES Sétif
JSM Béjaïa - USM Annaba

Classement	Pts	J
1- ES Sétif	48	24
- JS Kabylie	48	27
3- CAB Bou Areridj	46	29
4- JSM Béjaïa	43	26
- MC El Eulma	43	29
6- CR Béloúizdad	41	29
- MC Alger	41	28
- ASO Chlef	41	28
9- USM Alger	39	29
10- USM Annaba	38	28
11- USM El Harrach	36	28
12- NA Hussein Dey	35	27
- AS Khroub	35	29
14- MSP Batna	30	28
15- MC Saïda	28	28
16- USM Blida	26	28
17- RC Kouba	23	27

contenit d'un seul but pour arracher les 3 points de la victoire face au Chabab de Béloúizdad.

Enfin, à Chlef, l'ASO s'est simplement assuré les trois points de la victoire face à une coriace équipe du MSP Batna (2-1).

S. B.

NAHD 2 – USMA 1

HUSSEIN-DEY DIFFICILEMENT

PAR MADANI Y.

Le NAHD a eu beaucoup de difficultés à gagner ce match important pour être assuré de demeurer parmi l'élite face à une courageuse équipe de l'USMA.

Pourtant les Sang et Or réussissent dès la demi-heure du jeu à ouvrir la marque suite à un penalty logique.

Moncharé touche la balle de la main à l'intérieur de la surface de réparation et c'est le penalty indiscutable. Gana tire et marque (35').

Les gars de l'USMA se ruent alors vers la cage nahdiste, mais ils ont eu beaucoup de mal à prendre le meilleur sur cette solide défense du NAHD. On jouait le temps additionnel de cette première mi-temps quand Hadiouche surprend tout son monde en ajoutant un second but.

Gana botte un coup franc et Hadiouche reprend le cuir pour battre facilement le gardien de but Abdouni.

Après la pause, les Sang et Or gèrent leur acquis alors que les Usmistes tentent d'égaliser. Mais, ils ont perdu deux joueurs et leur entraîneur : les deux joueurs Ammour et Aït Alia, blessés. Le

premier sera indisponible pendant 45 jours, affirme le médecin de l'équipe et Aït Ali a été opéré, victime d'une fracture au péroné à la suite d'un choc involontaire avec le capitaine Gana.

Alors que le coach Mouassa s'est vu brandir le carton rouge, Boudhar aussi s'est vu expulsé par l'arbitre.

Rial a pu réduire la marque à la 52' minute du jeu, mais les Rouge et Noir ne purent égaliser tout le reste de la rencontre. Le NAHD gagne et se met à l'abri d'une relégation alors que l'USMA perd beaucoup dans ce match...

M. Y.

VOLLEY-BALL, COUPE D'ALGÉRIE

Le MB Béjaïa et NR B B-Areridj en finale

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-messieurs) disputées jeudi, ont donné lieu comme attendu, à une 2^e finale consécutive - MB Béjaïa-NR B B-Areridj -, vainqueurs respectifs du NA Hussein-Dey et du WO Rouiba, sur le même score (3-0).

A Bordj Bou-Areridj, le MB Béjaïa (tenant du trophée), a eu du mal à battre le NA Hussein-Dey en remportant deux des trois sets par un écart minimum (30-28, 27-25), avant de se promener lors du 3^e set remporté par 25-15. Le MBB sera opposé en finale au NRBBA, qui a facilement battu à Blida, le WO Rouiba par 3 à 0 (25-12, 25-20 et 25-17).

La finale de l'édition 2008 avait vu, rappeler-on, la victoire du MBB sur le NRBBA par 3 sets à 2 (25-20, 25-21, 22-25, 17-25, 19-17)

RÉSULTATS :

NAHD - MBB	0-3 (28-30, 25-27, 15-25)
WOR - NRBBA	0-3 (12-25, 20-25, 17-25).

COUPE D'ALGÉRIE

FINALE DAMES

ASE Alger-Centre s'adjuge le trophée

L'équipe de l'ASE Alger-Centre a remporté la Coupe d'Algérie dames de football grâce à sa victoire contre Affak Relizane sur le score de 1 à 0, mi-temps (1-0) jeudi au stade de Zeralda.

L'unique but de la victoire a été inscrit par Amina Chahinez Himour à la 44'.

C'est la dixième coupe remportée par l'ASE Alger-Centre, qui tentera de réussir le doublé (Coupe- championnat).

L'ASE Alger-Centre occupe actuellement la première place en championnat d'Algérie à l'issue de la 9^e journée avec 24 points, devant Affak Relizane et CL Belouizdad (19 points).

L'ASE Alger-Centre participera à partir du samedi à la 3^e édition du championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des clubs champions prévue du 2 au 9 mai prochain en Égypte.

SPONSORS

La JSK a un nouvel équipementier

C'est désormais officiel, l'équipementier Lotto n'est plus l'habilleur de la JSK, puisque c'est avec de nouveaux équipements, de la marque UHL Sport, que les camarades du capitaine Chérif Abdeslam ont affronté jeudi après-midi l'USMH. En effet, c'est désormais la firme allemande UHL qui aura la tâche d'équiper la JSK jusqu'en fin de saison et très probablement pour la saison prochaine avec les négociations qui sont en très bonne voie entre la direction de la JSK et le représentant de la firme germanique.

L. M.

USMH 1 – JSK 1

LES CANARIS LAISSENT FILER LA PLACE DE LEADER

Stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach, huis clos, temps ensoleillé, pelouse en excellent état, arbitrage de Hadada, assisté de Ibelaïden et Boudiba.
Buts :
Bensaïd 62' pour la JSK.
Mebarakou 81' pour l'USMH.
Avertissement :
Abdeslam 77' pour la JSK.

Équipes :
USMH : Boutrig, Ben Abderrahmane, Griche, Naili, Daghmoum, Mebarakou, Djergbala (Okbi 59'), Gherbi, Briki, Djabou (Souakri 80'), Boureka (Ferhat 90').
Entraîneur : Boualem Charef.

JSK : Chaouchi, Meftah, Oussalah, Belkalem, Coulibaly, Bellabès, Abdeslam, Hamouda, Achiou, Derrag (Berramla 65'), Bensaïd (Azuka 84').
Entraîneur : Jean-Christian Lang.

PAR LARBI MADANI

Les Canaris de la JSK ont gâché une belle opportunité de prendre les rênes du championnat, en laissant filer la victoire, jeudi après-midi, au stade de Lavigerie d'El Harrach face à la formation locale, en concédant le nul dans les dernières minutes de la partie, alors qu'elle menait au score.

LANG, ENTRAÎNEUR DE LA JSK :

«On a perdu deux points, faute de concentration»

Je crois qu'on menant au score à dix minutes de la fin, on a cru et même si je réponds là à la place des joueurs, qui ont trop vite cru que rien ne pouvait vraiment nous arriver et que le match était acquis, alors que tout le monde sait que la moindre inattention et le moindre petit détail négatif pourrait nous jouer un mauvais tour et on vient de le vérifier à nos dépens.

Les occasions étaient rares certes, mais on a eu en première période une très belle occasion par l'entremise de Derrag et je pense que le fait de ne pas avoir concrétisé a fait qu'on a entraîné cela durant tout le match. La fin de la rencontre était vraiment crispante, du moment qu'on

savait qu'on pouvait réellement gagner cette rencontre, comme aussi on pouvait la perdre en fin de partie. Parce que la suffisance n'existe pas dans le football, mais cela apporte en tous les cas des mauvaises surprises, comme c'était le cas face à l'USMH où les joueurs avaient estimé avoir gagné le match. Il faut juste que je vous rappelle que l'USMH est actuellement en très bonne forme avec un très bon bilan lors des deux dernières rencontres, en battant Batna et l'USMA, et en allant chercher trois points à Khroub et un point à El-Eulma et il n'ont concédé que deux défaites lors des 7 derniers matchs face au CRB et au CABBA. C'est une équipe qui était en forme, et nous, on se devait

d'être très prudents et d'une vigilance extrême. On l'a fait durant une certaine partie de la rencontre, mais à la fin on a flanché sur une balle arrêtée. Je pense qu'on n'a jamais cru qu'on pouvait être réellement en danger et de nous absenter de la sorte sur un coup de pied arrêté, cela nous a été fatal. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent la prestation et ce relâchement. Il y a la chaleur en cette période et le fait de jouer en plein après-midi, le huis clos à fait que le match était presque champêtre et la troisième, c'est la bonne forme de l'équipe d'El Harrach. De notre côté, il y avait un manque de concentration total notamment en fin de partie.»

L. M.

de Bensaïd à ouvrir la marque sur la première occasion. On jouait alors la 62' lorsque Meftah bottera merveilleusement un corner qui sera repris victorieusement par Bensaïd de la tête. Une ouverture du score qui aura le mérite de réveiller quelque peu les 22 acteurs inertes durant la 1^{ère} heure de jeu et notamment les coéquipiers de Griche qui jetteront leur force en attaque pour revenir à la marque devant une JSK qui se contentera de gérer cette avance au score. Une attitude que les Kabyles payeront cher, puisque après deux premières tentatives des Harrachis, la première à la 67' par l'entremise de Okbi et la seconde l'œuvre de Djabou à la 71', les Harrachis seront récompensés à la 81' par une égalisation inespérée de

Mebarakou qui réussira à niveler la marque en reprenant victorieusement de la tête un joli corner exécuté par Okbi. Durant les 10 dernières minutes, les coéquipiers du capitaine Chérif Abdeslam tenteront vainement de reprendre l'avantage et rateront même une belle opportunité dans les arrêts de jeu de la partie, après que Azuka ratera le K.-O en voyant sa tête rater le cadre.

L. M.

BECHOUCHE, ENTRAÎNEUR

ADJOINT DE L'USMH :

«C'est un nul équitable»

«Notre équipe est vraiment revenue de loin et on aurait carrément laissé les trois points. Je tiens d'ailleurs à souligner le courage des joueurs qui n'ont pas baissé les bras et surtout n'ont pas été impressionnés par la JSK qui demeure, sans conteste, l'équipe à battre ces dernières semaines. On n'a pas douté et on a réussi à égaliser, en toute logique, dans les dix dernières minute de la partie pour un nul que j'estime équitable. C'est un point précieux qui nous éloigne encore plus de la zone dangereuse et qui nous rapproche du maintien, et si tout va bien, on assurera notre maintien parmi l'élite dès lundi prochain à l'occasion du derby face au RCK.»

L. M.

FONDATION DE L'EQUIPE FLN

L'équipe des -17 ans et la sélection militaire honorées

L'équipe nationale de football des -17 ans et la sélection nationale militaire ont été honorées, jeudi à Alger, par la Fondation de l'équipe nationale de football du FLN, suite à leur qualification aux Coupes du monde U-17 ans et militaire. Au cours d'une cérémonie organisée au Cercle national de l'Armée, dans le cadre de la commémoration du 51^e anniversaire de l'équipe de football du FLN, le vice-président de la fondation, l'ancienne gloire de la balle ronde Rachid Mekhloufi, a mis en relief «l'exploit de ces deux sélections qui ont réussi à hisser les couleurs nationales»

dans leurs compétitions respectives. Rachid Mekhloufi a souligné à cette occasion la nécessité de mettre en place «une politique de jeunes à tous les niveaux», afin de redorer le blason du football algérien et «préparer l'avenir».

Par ailleurs, M. Mekhloufi a annoncé l'organisation d'un jubilé pour leur ancien coéquipier, Mustapha Zitouni, le 25 mai au stade du 20- Août (Alger). Le général Mokdad Benziane, directeur des sports au ministère de la Défense nationale, a rendu hommage aux deux équipes nationales, tout en saluant leur «brillante performance

qui fait honneur au sport algérien». Il a tenu à évoquer les «résultats excellents» acquis par les sportifs militaires dans les compétitions nationales et internationales.

L'entraîneur de la sélection nationale militaire Kamel Kaci Saïd et le capitaine d'équipe, Youcef Djamel, ont reçu des distinctions, des mains de Mohamed Soukhane, président de la fondation. Des récompenses ont également été remises à l'équipe des -17 ans, représentée par son entraîneur Othmane Ibrir et son capitaine Ibrahim Mekakchi.

Les joueurs des deux équipes ont reçu des récompenses.

COUPE D'ALGÉRIE, FINALE MINIMES

L'ES Mostaganem remporte le trophée

L'équipe de l'ES Mostaganem a battu l'ASM Oran sur le score de 2 à 1 (mi-temps 1-1) jeudi en finale de la Coupe d'Algérie minimex de football disputée jeudi à Zeralda. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Walid Belgharnout (27') et Mansour Katbi (59') pour l'ES Mostaganem, Djella (3') pour l'ASM Oran.

SPORT ET TRAVAIL
650 athlètes disputent à Chlef les finales de la coupe Aissat Idir

650 athlètes hommes et dames représentants les ligues du sport et travail de 17 wilayas disputent à Chlef les épreuves de la 25ème édition des finales nationales de la coupe Aissat Idir, dont le coup d'envoi a été donné hier au stade de proximité de Hay Salam de Chlef. Organisée par la ligue du sport et travail de la wilaya de Chlef, cette 25ème édition se déroule en présence du président de la fédération algérienne du sport et travail (FAST), d'un représentant du ministère de la jeunesse et des sports, ainsi que des présidents des ligues participantes. Les participants à cette édition disputeront ces finales dans huit disciplines à savoir les sports collectifs (football, handball, volley-ball et basketball), l'athlétisme, le tennis de table, ainsi que les jeux d'échec et la pétanque. Les lauréats de ces compétitions seront retenus pour participer à des compétitions internationales prévues dans le cadre des protocoles signés entre la FAST et des organismes internationaux tels que l'union arabe du sport et travail.

HANDBALL, COUPE D'ALGÉRIE
Le GS Pétrolier et le HBC El-Biar en finale

Le GS Pétrolier et le HBC El-Biar se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie de handball (seniors-dames) à l'issue des demi-finales disputées jeudi à Chettia (Chlef). Le GSP s'est imposé devant le HHB Saida (32-16) alors que le HBCB a eu toutes les peines du monde à battre la courageuse équipe du HBCF Arzew (20-18). Le GS Pétrolier, tenant du trophée avec l'ex-MC Alger, rencontrera pour la 2e fois en finale le HBC El-Biar après celle de 2006, remportée par la formation pétrolière par 25-24.

RÉSULTATS :	
GSP - HHBS	32-16
HBCFA- HBCEB	18-20

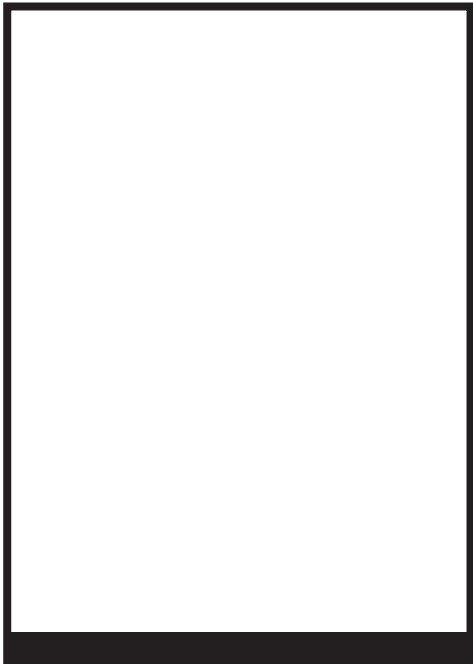
BASKET-BALL CHAMPIONNAT NATIONAL (14^E JOURNÉE):
L'AU Annaba et la JSB M'sila reléguées

L'AU Annaba et la JSB M'Sila ont été relégués en Division nationale B, au terme de la 14e et dernière journée du championnat national de basket-ball, poule «Play-down» jouée jeudi : Le CRM Birkhadem et le NRM Harrach, classés respectivement 5e et 6e devront disputer un tournoi «barrage» avec les équipes championnes de leurs régions respectives.

RÉSULTATS			
O.B. - CRBT	70-63	NBS - AUA	67-45
JSBM - NRMH	71-65	USMMH - CRMB	54-93

Classement	Pts	J
1- O. Batna	24	14
2- USMM Hadjout	23	14
-. NB Staoueli	23	14
4- CRB Témouchent	22	14
5- CRM Birkhadem	22	14
6- NRM Harrach	21	14
7- AU Annaba	16	14
8- JSB M'Sila	16	14

PUB



COUPE DE LA CAF : 8È DE FINALE RETOUR, AUJOURD'HUI À KOLOLO À 15 HEURES : RECREATIVO – ES SÉTIF

Sétif, pour la confirmation

Avec une avance de quatre buts inscrits en match aller, l'Entente de Sétif se présente aujourd'hui à partir de 15 heures au stade de Kololo, à 250 km de Luanda, pour affronter l'équipe angolaise Recreativo de Libolo pour le compte du match retour des 1/8 de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

PAR SAÏD BENALI

La délégation sétifienne qui se trouve à pied d'œuvre se compose de 19 joueurs après le désistement de dernière minute d'Aksas. Le leader du championnat d'Algérie, qui reste sur deux éliminations successives en demi finale de la Coupe d'Algérie et en Ligue des



Hamenad et l'ESS à Kololo : vaincre le signe indien.

champions arabe, ne devrait pas trouver de difficultés pour venir à bout d'une équipe angolaise bien plus faible.

Du départ d'Aït Djoudi, le défenseur Laifaoui déclare : "Il n'est pas facile d'oublier si vite ce triste épisode. On est tous responsables, les joueurs comme les staffs technique et administratif. Il faut que chacun assume ses responsabilités".

Il est vrai que le départ de l'entraîneur Azzedine Ait Djoudi a quelque peu touché le

moral des joueurs, mais les sétifiens savent bien que les angolais sont à leur portée.

L'entraîneur intérimaire Rouabah et son adjoint

Zorgane, doivent bien ménager leurs poulains très fatigués par ce long périple pour être prêts aujourd'hui.

Par ailleurs, le duo d'entraîneur de Sétif, ne pourrait pas compter sur les services de Lazhar Hadj Aissa, toujours convalescent après sa blessure face au CABBA en Coupe d'Algérie, et de son buteur Abdelmalek Ziaya, suspendu pour cumul de cartons.

N'empêche que l'ES Sétif est en position très favorable avant d'entamer ce match retour et la qualification n'est qu'une question de confirmation de la part des joueurs sétifiens.

S. B.

PROGRAMME DES MATCHS	ALLER
Stade Malien (MAL) - JSM Bejaia (ALG)	(0-1)
Recreativo de Libolo (ANG) - E. S. Sétif (ALG)	(0-4)
Bayelsa Utd (NGR) - Aigle Royal (CAM)	(0-1)
Santos FC (ANG) - U.S. Douala (CAM)	(1-1)
JCAT (CIV) - C.S. Sfaxien (TUN)	(0-2)
ASV Club (RDC) - Mamelodi Sundowns (AFS)	(2-2)
Red Arrows (ZAM) - Enppi (EGY)	(0-4)
El Gouafel Gafsa (TUN) - Haras El Hodoud (EGY)	(0-3)

AUJOURD'HUI À 16H30 À BAMAKO : STADE MALIEN – JSM BÉJAÏA

Difficile match pour les béjaouis

Le deuxième représentant algérien en coupe de la CAF, en l'occurrence la JSM Béjaïa, aura une tâche très difficile aujourd'hui à 16h30, au stade de Bamako face au stade malien pour le compte du match retour des huitièmes de finale.

Les bé »jaouis qui n'ont gagné qu'un but à zéro au match aller ont eu beaucoup de problèmes à Béjaïa pour arracher ce but. Ce qui veut dire que leur tâche, aujourd'hui, se ra plus défficile et très ardu face à une équipe très dangereuse qu'est le Stade malien.

Avec 22 joueurs y compris les blessés et les sanctionnées, les béjaouis sont à pied d'œuvre depuis quelques jours pour s'acclimater et bien préparer cette décisive confrontation.

L'optimisme est de rigueur au sein du groupe et l'entraîneur Français, Jean Yves Chay verse dans ce sens en déclarant :

"L'important, c'est de n'avoir pas encaissé de but. Maintenant, à nous de trouver la formule pour concilier l'attaque et la défense et revenir avec la qualification". De son côté, Zafour, est clair : « Nous nous sommes bien préparés et nous sommes prêts à relever le défi. Un but à zéro est un bon avantage pour nous et nous avons d'ailleurs des arguments à faire valoir dans cette 2ème manche ».

La dernière victoire en championnat contre le NA Hussein Dey a revigoré le moral de la troupe, qui a retrouvé

confiance en soi et en son potentiel après ce succès qui a par ailleurs contribué à améliorer les relations avec les supporters.

Concernant l'équipe malienne, Chay précise : «C'est une équipe jeune certes. Mais elle possède un vrai potentiel, mais nous sommes confiants... ».

Le coach de Béjaïa ne peut compter sur les services de Boulemdais et Lahmar, suspendus, et la présence incertaine de Bélatreche, pas totalement rétabli de sa blessure.

S. B.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE : 1/8È DE FINALE RETOUR

L'Asec Mimosas en danger, Al Ahly tranquille

L'Asec d'Abidjan, difficile vainqueur des Zimbabwéens de Monomotapa sur le score étriqué (1-0) en match aller des 8ès de finale de la Ligue des champions d'Afrique, effectuera un périlleux déplacement à Harare, tandis que le tenant du titre, Al Ahly, devrait passer facilement l'écueil nigérian de Heartland d'Owerri après le nul décroché à l'extérieur. Défaite interdite pour les Ivoiriens qui visent une 10e apparition en phase de poules depuis l'instauration il y a 13 ans d'une nouvelle formule de la compétition. L'Asec, qui n'a pas la réputation d'être un bon voyageur, part avec une courte avance (2-1), obtenue il y a deux semaines à Abidjan lors du match aller. Au Caire, Al-Ahly, tenant du titre, reçoit les Kano Pillars

après le nul à l'aller (1-1). L'autre représentant du Nigeria, Heartland d'Owerri, se déplace à Garoua pour confirmer sa victoire à l'aller (2-1) sur Coton sport, finaliste de la dernière édition. Un autre habitué de la compétition qui est dos au mur, c'est le Tout-Puissant Mazembe qui se déplace au Maroc où l'attend l'équipe de l'Ittihad Khemisset. A l'aller à Lubumbashi, le champion de RDC l'avait emporté par (1-0) seulement face au débutant marocain qui a accroché à son tableau de chasse en 16es de finale l'Asante Kotoko de Koumassi, double vainqueur de la compétition. De son côté, Al-Hilal du Soudan, battu 3-1 à l'aller par Primeiro de Agosto d'Angola, espère refaire son retard à domicile pour figurer en quarts de finale.

PROGRAMME DES MATCHS	ALLER
Al Hilal (SOUD) - C. D. 1e d'Agosto (ANG)	(1-3)
Al Ahly (EGY) - Kano Pillars FC (NGR)	(1-1)
Zesco United (ZAM) - Djoliba AC (MAL)	(0-0)
Merrikh (Soudan) v Kampala CC (OUG)	(1-0)
Coton Sport (CAM) - Heartland (NGR)	(1-2)
Ittihad Z. Khemisset (MAR) - TP Mazembe (RDC)	(0-1)
Monomotapa FC (ZIM) - Asec Mimosas (CIV)	(0-1)
E.S.S. (TUN) - Ahly Tripoli (LIB)	(0-0) .

MUSIQUE ET DANSE GNAOUIES

Un genre bien de chez nous

Tout comme le blues, le gnaoui est un genre musical qui se veut le reflet des souffrances des esclaves déracinés. Tout comme le gospel, le gnawi recèle une part de mysticisme religieux assez importante.

PAR NADIR HAMMOU

Ainsi, au 16^e siècle, l'asservissement de milliers de personnes de différentes régions du Sahel a donné naissance à une communauté, une musique et un mode de vie essentiellement basé au Maroc et appelé thagnaout.

Ce style musical dans son diwan raconte l'histoire d'un peuple, ses croyances et ses souffrances. Tout ce qui touche à cette musique raconte une tranche de vie d'esclave.

Le thagnaout a été intégré en Algérie avec l'arrivée des premiers esclaves affranchies ou en fuite, qui se sont installés par la suite dans plusieurs villes du sud-ouest du pays. Depuis, cette culture fait partie intégrante du folklore de la région et de ses traditions.

Durant ces quinze dernières années, la musique gnaouie a commencé à sortir du contexte de zaouïa dans lequel elle était cantonnée, pour faire ses premiers pas sur scène.

Les rythmes et les sonorités du style offrent une très bonne base à la fusion musicale, ce qui donne naissance à une infinité de styles et qui aide la vulgarisation et la démystification du gnaoui.

Plusieurs groupes ont contribué de manière efficace à faire connaître, vulgariser et populariser le gnaoui dans toutes ses variantes au grand public. Ce fut un grand succès. Les groupes Gaâda Diwan Bechar et El Ferda qui sont considérés comme les porte-étendards de la région de Bechar.



Groupe Gnawa diffusion.

Ces deux groupes sont considérés comme la véritable relève de Nass el Ghiwane, l'idole marocain des années 70. En effet, Gaâda Diwan Bechar et El Ferda, de par leurs différentes prestances, ont su conquérir un large auditoire à travers tout le pays, comme ils ont su exporter le son du gumbri vers l'Occident et l'Orient.

La notion de phénomène de mode prend tout son sens avec Gnawa Diffusion. Le groupe mené par Amazigh Kateb, fils de Kateb Yacine, crée une véritable buzz grâce à une fusion de reggae, gnaoui et paroles engagées. Pour preuve, chacun des quatre derniers concerts du groupe en Algérie a drainé plus de 5.000 personnes. Diwan Dzair, Diwan Biskra, Diwan Casbah et tant d'autres troupes ont merveilleusement transmis ce genre musical.

D'autres troupes et musiciens ont développé la musique gnaoui selon leurs inspirations. Nous citerons Karim Ziad qui fait une envoûtante fusion jazz, Djamel Laroussi, le premier Maghrébin diplômé

d'une université de musique de Cologne qui a créé son propre style basé sur une fusion algéro-occidentale.

Quant à l'essence de la musique gnaouie, elle est précieusement conservée par les héritiers des zaouïas actuellement éparpillées aux quatre coins du pays. Beaucoup de groupes font encore du gnaoui dans sa plus simple instrumentation à savoir : gumbri, karkabou et tambour.

Dès lors, il ne faut point s'étonner de voir cet engouement faire tache d'huile à travers plusieurs espaces culturels pour les jeunes et moins jeunes. La musique gnaouie a fait découvrir une musique mais aussi une riche région du pays prise d'assaut ces dernières années par un nombre impressionnant de touristes. Bechar, Taghit, Timimoune, autant d'escaliers pour les fêtes, pour le tourisme et pour la musique. Aujourd'hui le « in » est de réveiller au son d'un gumbri au milieu des dunes. C'est tout le secret du gnaoui.

N. H.

PROJECTION DE «CHEB HASNI : LA DERNIÈRE CHANSON»

Messaoud Laïb raconte l'icône



PAR ROZA CHAOUI

Le long métrage *Cheb Hasni : la dernière chanson*, retraçant la vie et le parcours artistique du chanteur Hasni, a été présenté avant-hier à la filmothèque Mohamed-Zinet de Ryad El-Feth en présence du réalisateur Laïb Messaoud. Il est à signaler que ce film a été déjà présenté en avant-première à l'initiative de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) à la salle El Mouggar en juin 2008.

Le film de 110 minutes, dont le scénario est de Fatima Ouazene, est un document biographique racontant les débuts artistiques du chanteur qui donnera un nouveau cachet au raï et acquerra le surnom de «*Rossignol du raï*», et mettant en exergue sa vie sentimentale et surtout sa sensibilité.

Dans son film, condensé d'un feuilleton de huit épisodes de 40 minutes, le réalisateur évoque aussi le quartier «*Gambetta*» (Oran) dans lequel a vécu

Hasni, sa famille, particulièrement son frère aîné qui a toujours été à ses côtés, ainsi que ses amis.

«*On a essayé de reconstituer le plus fidèlement, à travers ce film qui a demandé six mois de préparation et huit semaines de tournage, la vie de Hasni à travers le témoignage de sa famille, notamment sa femme, de ses proches et des chanteurs qui l'ont côtoyé*», a indiqué la scénariste du film à propos de cet artiste «*généreux et altruiste*» qui avait créé un style personnel appelé «*Raï sentimental*».

«*Face à la malvie et au désespoir, Cheb Hasni a chanté l'amour et l'espoir et a su se faire apprécier d'un public jeune*», a indiqué Fatima Ouazene qui a tracé le portrait de cet artiste passionné de musique chaâbie et des chansons de Ouarda El Djazaïria.

Le rôle de Hasni a été interprété par Farid Rahal, un jeune étudiant qui ressemble physiquement à l'artiste défunt et dont il était un grand admirateur.

Ayant bercé une génération entière avec ses plus belles chansons, Hasni était doué pour chanter magnifiquement, mais il l'était plus pour une autre chose : il a su se frayer des chemins vers les cœurs...

R. C.

AVANT-PREMIÈRE DE *GABLA* DE TAREK TEGUIA

Mieux vaut tard que jamais



Tarek Teguia

Attendu par les cinéphiles, le film *Gabla* de Tarek Teguia est enfin programmé en avant-première demain (à partir de 18 h) à la salle El Mougar.

MON NOM HANTAIT MES NUITS DE MOHAMED-CHERIF ZERGUINE

Les Constantinois se régaler



Le court métrage *Mon nom hantait mes nuits* produit par Mohamed-Cherif Zerguine a été présenté avant-hier en avant-première au Centre national de formation des personnels pour handicapés (CNFPH) de Constantine.

Ce documentaire, adapté du livre de Zerguine pupille de l'Etat, la peur de l'inconnu, paru en mars dernier, raconte, en 10 minutes, le parcours de Mohamed-Cherif Zerguine, enfant abandonné à la naissance.

EXPOSITION DU CARICATURISTE PALESTINIEN À M'SILA

Handhala, témoin d'une Palestine meurtrie



Après la capitale, dans le cadre de la manifestation «*El Qods, capitale éternelle de la culture arabe*», la ville de M'sila accueille depuis avant-hier à la bibliothèque centrale l'exposition du défunt caricaturiste palestinien Naji al-Ali de M'sila «*le Printemps de Handhala*».

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

773 La forteresse de Massada



La forteresse de Massada tombe ce jour aux mains des légionnaires romains. C'en est fini de la première guerre juive contre la domination de Rome. L'ultime résistance

Construite au II^e siècle avant JC, au temps des Maccabées, la forteresse de Massada, surplombe de 400 mètres les rives sauvages de la mer Morte. C'est le dernier îlot de résistance juive à l'occupation romaine. Des membres de la secte extrémiste des zélotes s'y réfugient après avoir fait régner la terreur dans le pays. Armés de poignards, ils avaient coutume d'assassiner leurs compatriotes suspectés de collaboration avec l'occupant ! On les avait surnommés pour cette raison «sicaires», du latin sica, qui signifie poignard. Au nombre d'un millier, avec leurs femmes et leurs enfants, sous la conduite d'un chef nommé Eleazar ben Jair, les Zélotes résistent pendant trois ans à plus de 15.000 légionnaires. Ceux-ci n'arrivent à accéder aux murailles qu'en aménageant une rampe artificielle depuis le pied du rocher. Le souvenir de Massada a ressurgi avec brutalité en avril-mai 1943, lorsque les derniers juifs du ghetto de Varsovie se sont soulevés contre les SS allemands dans une tentative héroïque et désespérée. Ce fut pratiquement, contre les nazis, le seul acte de résistance armée au génocide des Juifs

1832 Une femme au nom d'homme

La critique littéraire salue ce jour la sortie à Paris d'un roman intitulé Indiana. Tiré à 750 exemplaires, il dresse la critique de la vie bourgeoise sous le règne de Louis-Philippe 1^{er}. Son auteur est un inconnu du nom de George Sand. Derrière ce pseudonyme se cache une jeune femme de 28 ans au parcours déjà rocambolesque.



1886 La fête du travail



Les syndicats américains organisent une grève pour que la journée de travail soit limitée à 8 heures. Les affrontements entre les manifestants et les policiers font plusieurs morts. En 1889, la 2^eme Internationale socialiste réunie à Paris, décide de faire du 1^{er} mai une journée de revendications ouvrières. En France en 1941, le 1^{er} mai est consacré "fête du Travail et de

la concorde nationale". En 1947, il devient un jour chômé et payé. Aux USA, pays à l'origine de cette journée du travail, il est fêté ... le 1^{er} lundi de septembre.

Les origines du 1 mai

Au cours du IV^e congrès de l'American Federation of Labor, en 1884, les principaux syndicats ouvriers des États-Unis s'étaient donné deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils avaient choisi de débiter leur action un 1^{er} mai parce que beaucoup d'entreprises américaines entamaient ce jour-là leur année comptable. Arrive le 1^{er} mai 1886. Beaucoup de travailleurs obtiennent immédiatement satisfaction de leur employeur. Mais d'autres, moins chanceux, au nombre d'environ 340.000, doivent faire grève pour forcer leur employeur à céder. Le 1^{er} mai 1891, à Fourmies, une petite ville du nord de la France, la manifestation rituelle tourne au drame. La troupe équipée des nouveaux fusils Lebel et Chassepot tire à bout portant sur la foule pacifique des ouvriers. Elle fait dix morts dont 8 de moins de 21 ans. L'une des victimes, l'ouvrière Marie Blondeau, habillée de blanc et les bras couverts de fleurs, devient le symbole de cette journée. En avril 1947, la mesure est reprise par le gouvernement issu de la Libération qui fait du 1^{er} mai un jour férié et payé... mais pas pour autant une fête légale. Autrement dit, le 1^{er} mai n'est toujours pas désigné officiellement comme Fête du Travail. Cette appellation n'est que coutumière.

LE CARNET DU MIDI

1923 BEN TOBBAL LAKHDAR
Chef historique du FLN



Lakhdar Ben Tobbal est l'un des derniers grands (chefs historiques) ceux qui ont décidé de l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954. Né en 1923 à Mila dans le Constantinois, Lakhdar Ben Tobbal est fils de paysan. Il milite au PPA dès son adolescence et devient membre de l'OS.

Recherché par la police française en 1950, il est condamné par contumace en 1951) et vit, dès lors, dans la clandestinité jusqu'en 1954. Il participe à la réunion du «groupe des 22» et approuve les thèses de M. Boudiaf. Nommé sous les ordres de Didouche Mourad, responsable du secteur situé entre les localités de Mila, El Milia, Collo et Souk El Teriet, il participe aux combats du 1^{er} Novembre 1954. Il est en août 1956 un des représentants du nord-constantinois au congrès de la Soummam et y sera membre du CNRA. Adjoint de Zighoud Youcef, il le remplace quand ce dernier est tué. Colonel de la wilaya II, il quitte l'Algérie en 1957 en compagnie de Krim et Ben Khedda.

Il soutient Krim au CNRA qui se tient au Caire en août 1957 et contribue à l'élimination des centralistes (Ben Khedda et dahlab) et à l'isolement d'Abane Ramdane. Chargé du département de l'intérieur au sein du CCE (fédération de France). En mai 1958, Lakhdar Ben Tobbal est ministre de l'intérieur du GPRA de 1958 à 1961. Ministre d'Etat dans le gouvernement de Ben Khedda (1961), il est négociateur aux Rousses et à Evian. Arrêté à Constantine peu après l'indépendance, il n'occupe plus de fonctions politique par la suite. Après 1965, il est PDG de la société nationale de Sidérurgie puis président de l'Union arabe du fer et de l'acier (organisme inter-arabe basé à Alger). Après les émeutes d'octobre 1988, il se rapproche du rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti nouvellement créé.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

La villa Hassan Pacha

A l'époque où l'on procédait au réaménagement de la mosquée Ketchaoua, Hassan Pacha ordonne la construction d'une seconde résidence (en plus du palais de Djenina qui était le siège du pouvoir). Nefissa, la fille du dey Hussein et son frère y habitèrent jusqu'en 1830.

Dar El Hamra

Elle fut construite par le dey Hussein alors qu'il n'était que khodja-el-kheil (1816-1818); après avoir été consacré dey, il la quitta pour s'installer au palais du dey à la Casbah. Il n'y retourna que le 5 juillet 1830 pour y recevoir le général de Bourmont le 8 et la quitta définitivement le 11 juillet 1830 après en avoir confié le contrôle au consul d'Angleterre.

La villa du dey Hussein

La maison de campagne du dey Hussein fut construite au sud-est de la ville d'Alger et il y passait son temps libre, comme c'était l'habitude pour les miliciens et les dignitaires. Cette villa fut construite en 1821 et lorsque le dey l'abandonna en 1830, elle devint la propriété de l'armée d'occupation.

Il existe beaucoup d'autres palais et villas dans Alger et aux alentours. Nous citerons entre autres le palais de Yahya Raïs et le nouveau palais de Mami Arnouth, le palais de Aladj Ali, le palais d'Ali Chalabi, Yayia Wali et Ali Amouuti, le palai de Chayeb Ali, la villa Mohieddine, etc. Le nombre des palais dans Alger même s'élevait à plus de douze appartenant à des officiers et des hauts dignitaires tandis que l'on comptait à Alger entre douze mille et quinze mille maisons et ce, d'après les sources des historiens.

Ces batimens sont composés en général de deux ou trois étages. Au centre se trouve la cour inférieure qui est en général de forme carrée et dont la fonction est de permettre l'entrée de la lumière dans les chambres par l'intérieur de la maison, car la façade des batiments et des palais est habituellement dépourvue de fenêtre à l'exception d'un certain nombre de petites fenêtres ornées de panneaux de bois ajourés divisés en plusieurs parties le moucharabieh ou de barres métalliques. C'est pourquoi la cour inférieure joue un rôle important dans l'architecture ottoman et elle est habituellement recouverte de tapis ou de nattes.



Cuisine

Cake au cacher



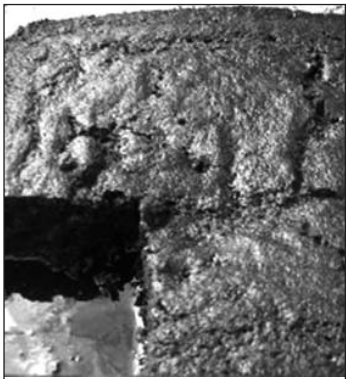
Ingrédients :

150 g de farine
1 verre de lait
3/4 de verre d'huile
150 g d'olives dénoyautées
150 g de cacher
150 g de fromage râpé.
1 soupe de levure chimique
4 œufs
1 branche de thym

Préparation:

Séparer les blancs des jaunes d'œufs, puis réserver les blancs et battre les jaunes. Couper le cacher en petits morceaux et les olives en rondelles puis mélanger. Ajouter le fromage râpé, la farine, la levure, le sel et le poivre puis la branche de thym. Mélanger pour obtenir une pâte homogène. Battre les blancs en neige avec 1 pincée de sel et l'ajouter à la pâte. Beurrer un moule à cake. Verser le mélange et cuire à four moyen 30 à 35 min

Pudding aux perles de chocolat



Ingrédients:

300 g de pain de mie sans croute
250 ml de lait 100ml de crème fraîche
4 œufs entiers
100 g de sucre blanc
150 g de pépites de chocolat
100 g d'amandes effilées
2 c. à café d'extrait de vanille

Préparation:

Préchauffer le four à 180°. Préparer un moule carré (20x20cm). Couper le pain de mie en morceaux et mettre dans une terrine. Recouvrir de lait et de crème. Dans une autre terrine, fouetter le sucre avec les œufs entiers et la vanille jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Verser sur la préparation du pain de mie, et ajouter les pépites de chocolat. Mélanger délicatement et verser dans le moule. Saupoudrer d'amandes effilées et mettre au four pour 40 mn. Laisser tiédir avant de démouler.

SE LAVER LES MAINS

Pourquoi ? Comment ?

Nous sommes naturellement entourés de bactéries, la plupart, inoffensives. Il ne s'agit donc pas de devenir des obsédés du ménage. En revanche, avoir le réflexe de se laver les mains permet d'éviter certaines infections. Et ce n'est pas conseillé uniquement aux enfants, les adultes également doivent y penser régulièrement.

Les maladies infectieuses respiratoires, se transmettent, d'une part, via les voies respiratoires (toux, postillons, éternuements) et d'autre part, par contact entre vos mains et celles d'une autre personne, par exemple, lorsque vous lui serrez la main. De plus, vous pouvez être contaminé par un germe infectieux déposé sur un objet, comme une poignée de porte ou un robinet d'eau. Au total, 80% des maladies infectieuses se propagent par les mains !

Le bureau : un nid à bactéries

Ne vous croyez pas protégé lorsque vous êtes tranquillement installé à votre bureau.



Les virus de la grippe et du rhume peuvent en effet y survivre plusieurs jours. Entre les touches du téléphone et le clavier de l'ordi-

nateur, les cachettes ne manquent pas :

Concentration de bactéries par cm2 :

- Téléphone 3895
- Table de bureau 3249
- Clavier d'ordinateur 511
- Souris d'ordinateur 260
- Fax 47
- Cuvette des toilettes 8

Quand se laver les mains ?

-Lavez-vous les mains pendant 30 secondes et de préférence avec du savon liquide :

- Avant de cuisiner
- Après avoir éternué ou toussé.
- En sortant des toilettes.
- Après avoir été en contact d'un animal.
- En arrivant chez vous surtout si vous avez pris les transports en commun.
- Après avoir passé du temps avec une personne malade.

Comment bien se laver les mains ?

-Pendant 30 secondes, le temps de tuer les bactéries.

-De préférence en utilisant un savon liquide car les pains de savon sont des nids à bactéries.

-Et enfin s'essuyer avec une serviette propre ou un mouchoir en papier à usage unique.

Source : Etude américaine Clorox

LE FOUR À MICRO ONDE

SON UTILISATION DOIT ÊTRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE

Le four à micro-ondes fait aujourd'hui partie de notre quotidien, si bien que l'on oublie parfois que quelques règles strictes d'utilisation doivent être scrupuleusement respectées...

Que faut-il ou ne faut-il pas mettre dans un four micro-ondes ?

Matériaux à proscrire

Le métal

On sait tous que le four à micro-ondes et le métal ne font pas bon ménage. Tous les récipients métalliques (ou contenant des parties métalliques) sont à proscrire : plats inoxydables, barquettes et papier aluminium, louches en fer, moules à pâtisserie, simple couvert. Le métal peut créer des arcs électriques et détériorer votre four.

Le cristal

Le cristal contient beaucoup de plomb, ce qui rend les aliments impropres après leur cuisson au four micro-ondes.

La vaisselle en terre cuite

Elle est également inadaptée : elle

absorbe les ondes et allonge les temps de cuisson.

Le plastique

Les récipients en plastique léger, non adaptés à une utilisation "micro-ondes" pourraient fondre ou se déformer. Cherchez sur les récipients les indications annonçant qu'ils peuvent être utilisés dans un four micro-ondes.

Matériaux autorisés

Vous ne devez utiliser que des récipients en verre, en faïence non décorée, en porcelaine non décorée, certains plastiques et cartons.

Pour savoir si l'un de vos plats peut être utilisé dans un four micro-ondes, faites l'expérience suivante : placez-le dans le four avec un verre d'eau. Chauffez à la puissance maximum pendant 1 min. Si le plat est chaud et que l'eau est froide, cela signifie que votre plat absorbe l'énergie des micro-ondes et qu'il ne doit pas être utilisé dans un four micro-ondes.

Vérifier l'étanchéité d'un four

Pour ce faire, placer un bol rempli d'eau



dans le four et disposez une feuille d'aluminium, à l'extérieur, autour de la porte. Mettez en marche. Si vous apercevez quelques étincelles, cela signifie que l'étanchéité de votre four n'est pas parfaite. Contactez immédiatement un spécialiste et n'utilisez plus votre four d'ici là.

ENTREtenir UN FOUR MICRO-ONDES

Pendant la cuisson

Pour éviter toute explosion, ne fermez jamais hermétiquement un récipient et ne cuisez jamais d'œuf dans sa coquille.

L'entretien régulier

- Essuyez les parois, l'intérieur de la porte et les joints avec une éponge humide (évitiez tout produit abrasif pouvant rayer et endommager l'appareil).
- Enlevez les aliments incrustés avec une brosse en plastique.
- Pour faire disparaître les mauvaises odeurs, mélangez un verre de jus de citron ou de vinaigre à deux verres d'eau dans un bol.



Faites chauffer le mélange à la puissance maximale jusqu'à ce qu'il bout. Laissez ensuite reposer pendant 10 min dans le four. L'odeur devrait disparaître.

Un four micro-ondes qui se nettoie tout seul

Vos séances de nettoyage seront grandement facilitées si vous portez à ébullition un bol d'eau pendant quelques minutes. La vapeur d'eau aura travaillé pour vous.



Mots Fléchés N°155

Grid with clues for the crossword puzzle. Clues include: Estimer la valeur, Revenu financier, Théâtres de sable, Convivras de dettes, Arrogante, Supprime, Fabrique, Différemment, Mettrait à l'asile, Imprimé, Gisement, Célébration, Groupe d'îles, Tragédie, Cri de douleur, Descendant, Souillés, Est très pressé, Inflammation nasale, etc.

Les Entrecroisés N°155

Grid for the crossword puzzle. Clues include: Mots de 3 lettres, Mots de 4 lettres, Mots de 6 lettres, Mots de 7 lettres, Mots de 8 lettres, Mots de 9 lettres, Mots de 10 lettres, Mots de 11 lettres, Mots de 12 lettres.

Solutions Mots Fléchés N°154:

Grid with solutions for the crossword puzzle. Solutions include: AERODYNAMIQUES, RAGES, COQUETS, RECONSTITUERA, GESTUEL, ET, TE, CLE, ASSISTER, D, E, BI, STATUER, IMPARTIE, ERS, ERRENT, O, SILO, ANAR, TUTUS, DUR, TEES, RATERA, T, ASSUMES, PEINE, IRONS, AINSI, LAD, GI, IRAN, VO, RIA, GATE, EMEU, PRUEMENT, ALE, IMAGE, MERITES, DEPOSE, SOR, T, ROTI, MI, YARD, DEPENAILLE, AIR, SE, ETREINT, AU.

Solutions Mots Croisés N°142 :

Horizontal : DECONSEILLER, ECOLIER, RODE, BUTINEUR, NEP, A, EVA, DUEGNE, RESISTIEZ, TI, QS, E, ET, EDEN, UTERIN, ECART, ES, S, BOOTHIA, MA, MER, TIG, O, ESTER, ADENTS, NI, SIAM, LEVA, TEISSIER, RAI.

Les pays du monde

La Mongolie. La République de Mongolie est un pays d'Asie, enclavé entre la Russie au nord et la Chine au sud. Sa capitale et plus grande ville est Oulan-Bator, la langue officielle est le mongol et la monnaie le tugrik. La Mongolie fut le centre de l'Empire mongol au xiii siècle, elle fut ensuite gouvernée par la dynastie mandchoue Qing de la fin du xvii siècle à 1911, date à laquelle l'indépendance de la Mongolie fut proclamée en profitant de la chute de l'Empire chinois. Conservant officiellement son indépendance pendant la période soviétique, elle est cependant strictement alignée sur la politique de Moscou. Après la fin de la Guerre froide et la chute du communisme en Mongolie en 1990, le pays adopta une constitution démocratique en 1992. Son territoire est immense, mais possède très peu de terres arables, le pays étant montagneux et couvert de steppes dont l'aridité croît en allant vers le sud (désert de Gobi). Près de 30% des 2,8 millions d'habitants sont nomades ou semi-nomades. La religion principale est le bouddhisme tibétain et la majorité des citoyens (80%) sont d'origine mongole.

Pub

Midi Libre RECRUTE DES JOURNALISTES CORRESPONDANTS. Pour les wilayas de Ouargla, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, EL Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra. envoyer demande avec cv au fax : 021.93.65.88 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Mots Croisés N°143

Grid with clues for the crossword puzzle. Clues include: Horizontalement : 1. Pourrissement, 2. Couleur choisie qui l'emporte sur les autres, aux jeux de cartes - Autocar, 3. Message personnel adressé à qqn - Écrire de la musique avec des signes convenus, 4. Infinitif - Accoutumera, 5. Fleuve d'Afrique - Négation - Religion des musulmans, 6. Mièvre - Dépôt qui se forme dans les liquides fermentés, 7. Ville de Suisse - En les - Adverbe de lieu, 8. Point culminant du Jura (Ain) - Qui appartient au caractère fondamental de qqn, 9. Crise convulsive, souvent suivie de coma, frappant les femmes enceintes - Tour, 10. Prêtre belge (1904 - 1996) - Cobalt, 11. Pronom personnel - Dynastie royale irlandaise - Conjonction, 12. Espace économique européen - Garda le silence - Dieu de l'Amour. Verticalement : 1. Régénération par le baptême, chez les anciens écrivains chrétiens, 2. Se dit des frères et sœurs nés de la même mère mais non du même père - Talon usé, 3. De bonne heure - Se dit d'une humeur changeante, 4. Femme du pays de Moab, héroïne du livre biblique qui porte son nom - Site des jeux olympiques d'hiver (1998), 5. Resserrement, 6. Bois noir - Enveloppe de la chambre à air, 7. Actinium - Du verbe assoir, 8. Réfectoire, 9. Localités isolées - Temps, 10. Il refusa de saluer le chapeau du bailli Gessler, 11. Enlèveraient - Drame japonais, 12. Remettrais en place.

Le FOUILLIS N°153

Grid with solutions for the crossword puzzle. Solutions include: E, N, R, O, C, I, L, A, S, N, E, M, M, O, C, C, B, E, T, A, I, L, I, O, N, V, E, A, U, S, H, E, R, M, A, P, H, R, O, D, I, T, E, C, U, A, H, I, A, V, O, R, T, O, N, S, N, E, N, M, T, B, F, R, C, N, O, I, P, R, O, C, S, O, I, E, I, R, A, E, H, C, A, V, G, N, N, U, Y, C, L, P, E, U, O, M, I, V, R, N, O, T, R, C, R, U, E, R, L, T, N, E, O, O, A, O, R, T, L, O, C, D, G, E, U, E, G, D, P, N, D, U, I, A, C, L, E, I, A, V, I, N, R, E, O, O, I, C, S, O, A, O, T, A, R, I, E, A, I, L, D, E, A, C, S, M, O, L, E, D, N, I, D, R, F, I, E, N, I, M, I, U, E, R, A, P, I, V, I, V, F, O, T, D, E, N, R, S, U, X, O, I, H, P, M, A, O, T, I, N, A, S, E, L, U, T, A, U, G, N, I, L, N, E, A.



Bélier

Avec votre forme physique, vous aurez le pouvoir de gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires tout vous semblerait infiniment mieux. La réussite est toute proche de vous.

Taureau

Vous saurez préserver malgré tout un moral un peu endormi. Une diversion bienvenue vous conduit à réfléchir sur votre sort. Vous pensez pouvoir réaliser des prouesses dans une affaire qui vous séduit malgré les difficultés qu'elle semble présenter.

Gémeaux

Votre forme physique entraînera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimez commencer. Laissez de côté vos angoisses qui vous empêchent parfois de réussir là où il n'y a pas tant de difficultés à surmonter.

Cancer

Saisissez la belle occasion qui va se présenter à vous. Attendez-vous à connaître de bonnes relations avec une personne proche de vous. Vous n'aurez pas la déception pressentie.

Lion

Ce n'est pas la grosse forme mais cela n'est pas non plus l'abattement, Restez pratique et ne cherchez pas à vous compliquer la vie, Vous saurez vous acquitter d'une obligation contraignante sans trop de difficultés au grand étonnement de votre entourage.

Vierge

Pour être en pleine forme vous avez besoin de nouvelles énergies. Vous avez des idées neuves sur différents problèmes. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous guider vers de nouvelles aventures.

Balance

Des réels changements se profilent à l'horizon. Vous sortez enfin d'une période délicate et difficile. Votre comportement face à votre entourage s'en ressent car vous faites preuve d'énergie et de courage.

Scorpion

On parlera de vous et vous risquez de sentir venir le vent. Faites gentiment preuve de plus de compréhension. Les jugements portés sur vous, vous sont plutôt favorables. Faites en sorte qu'on ne vous oublie pas trop.

Sagittaire

Le moral est bon, mais prenez soin de le préserver en reprenant confiance en vous. Evitez soigneusement ce qui pourrait provoquer certains doutes en vous. Vous savez que vous pouvez y croire, vous l'avez déjà prouvé.

Capricorne

Vous pourriez bien avoir un emploi du temps serré. Il s'agit de rendez-vous sentimentaux. Vous aurez des centaines de contraintes difficiles à respecter.

Verseau

Vous pensez pouvoir gagner sur ce terrain-là et les événements vous donnent raison. Il n'y a aucune indication contraire au diagnostic que vous faites sur la façon de procéder dans cette affaire qui n'est un mystère pour personne.

Poissons

Vous allez vivre une situation assez inhabituelle dans laquelle vous saurez vous conduire avec habileté. Une nouvelle chance vous est offerte de convaincre.

Quiz Thème : Peintres du 20eme siècle

Quiz questions and solutions. Questions include: Qui a réalisé la toile "carré blanc sur fond blanc" ?, Quel artiste n'est pas du mouvement Dada ?, Qui a pour prénom "Vincent"?, Quel sculpteur a réalisé "le baiser"?. Solutions include: 1/ Malevich, 2/ Leger, 3/ Van Gogh, 4/ Brancusi.

PROGRAMMES



11h30 : documentaire
12h30 : Khousoussiât Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h30 : El-Houb Dhaïe
Feuilleton
17h00 : Ahlam Hiba D.Animés
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h30 : Maouide Maâ Qanoun Emission
19h00 : El-Hariba FEUILLETON ARABE
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : Imarat Hadj lakhdar 3 serie
22h00 : Treize à la douzaine 2
Film comédie, réalisé par Adam Shankman avec Steve Martin et Bonnie Hunt
23h00 : Documentaire

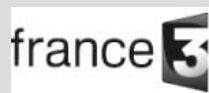


11:00 Combien ça coûte, l'hebdo
11:55 Météo
12:00 Attention à la marche !
12:55 Météo
13:00 Le journal
13:25 Reportages
14:00 Ciel de glace
16:05 Ghost Whisperer
17:50 La vie est à nous
18:45 50 mn Inside
19:45 Tous les marchés du monde
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 On a tous dans le coeur

20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Les 30 histoires les plus extraordinaires
23:10 New York, Unité Spéciale



11:25 Côté match week-end
11:50 CD'aujourd'hui
11:55 Point route
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:45 Météo
13:50 Faits divers, le mag
14:45 Quai n°1
16:20 Hercule Poirot
18:05 Science 2
18:50 CD'aujourd'hui
18:55 Mot de passe
19:55 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité
20:32 Comble de rêve
20:33 Météo
20:35 L'éloignement
22:20 Tirage du Loto
22:27 CD'aujourd'hui
22:30 On n'est pas couché



11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:58 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis

13:30 Les grands du rire
15:00 Côté jardins
15:30 Keno
15:35 Côté maison
16:05 Documentaire
17:00 Magazine
17:30 Un livre toujours
17:40 Des chiffres et des lettres
18:05 Expression directe
18:15 Questions pour un champion
18:40 Nouvelle adresse
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition Régionale et Locale
19:00 Journal régional
19:29 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 C malin comme maison
20:10 Zorro
20:35 La Louve : Descente au 7eme cercle



Réalisateur : Bruno Bontzolakis. Avec Elisabeth Vitali (Laurence Louve), Patrick Catalifo (Alexis Attar), Franck Adrien (Boutard).
23:40 Météo
23:45 Soir 3



10:50 Naruto
11:15 V6
11:40 Demain à la une
12:30 Les vacances de l'amour
13:25 Le dirlo
15:05 Reporters

16:30 Crimson Force
18:05 100 000 euros sur la table
19:00 La guerre des bombes
19:30 Tout pour plaire
20:00 Culture pub
20:35 Catch Attack
22:15 Affaires criminelles
23:25 JT
23:35 Cops Uncut



19:00 Arte reportage
19:45 Arte info
19:59 360° - Géo
20:00 Le caviar, ce trésor venu d'Iran
20:45 La Cité interdite de Pékin
22:30 Metropolis
23:15 Retour en terre kurde



Réalisateur : Yüksel Yavuz.



10:30 Change de look !
10:50 Fan de
11:50 Un dîner presque parfait
13:50 Météo
13:55 66 minutes
15:00 Nouveau look pour une nouvelle vie, transformation radicale
15:50 Super nanny
17:05 Bien dans ma vie
17:50 Accès Privé
19:00 Turbo
19:35 Warning

19:40 Météo
19:45 Six'

20:00 Bones



Présentateur : Christian Etchebest.
22:05 Supernatural



12:15 Friends
14:00 Tellement vrai
15:35 Xena, la guerrière
17:10 X-Files, aux frontières du réel
19:35 B.R.I.G.A.D
20:35 Groupe Flag
23:20 Hors limites



Réalisateur : Victor Nunez. Avec Timothy Olyphant (Sonny Mann), Josh Brolin.



15:30 L'homme qui tombe à pic
18:00 Direct auto
19:00 Les perles du Net
19:45 Mission impossible
20:40 Les Steenfort, maîtres de l'orge

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Les 30 histoires les plus extraordinaires

Présentateur : Jacques Legros, Carole Rousseau.



"Les 30 histoires les plus extraordinaires" ont toutes en commun d'être vraies, belles et exemplaires, des aventures humaines exceptionnelles, des événements extraordinaires. - Qui n'a jamais rêvé de découvrir un trésor ? C'est ce que va vivre un homme dans le Loir-et-Cher... ou comment la vie d'un modeste ouvrier va basculer en quelques secondes. - Après une crise cardiaque, Bill Morgan décide de profiter de la vie et de croire à l'impossible : il va jouer à la loterie et, contre toute attente, devant les caméras de télévision, il va devenir l'homme le plus chanceux d'Australie !



20h35

L'éloignement

Réalisateur : Emmanuel Murat. Avec Pierre Arditi (Charles), Carole Bouquet (Denise), Gilles Gaston-Dreyfus (M. Lejeune), Sylvie Flepp (Journaliste), Emilie Chesnais (Nina).



À chaque nouvelle pièce, Charles Meslier, auteur dramatique, est saisi d'angoisse : va-t-il être assassiné ou encensé par la critique ? Dans l'attente du verdict, il fait passer ceux qui l'entourent par toutes les couleurs de ses émotions. La peur de l'échec fait de lui un colérique cocasse, souvent insupportable, parfois odieux ou touchant. Il suffira de dix lignes d'éloges dans la presse pour le transformer en sucre d'orge. Mais l'irruption de la «vraie» vie dans la vie «parallèle» du théâtre va de nouveau brouiller les pistes.



20h40

Les Steenfort, maîtres de l'orge

Réalisateur : Jean-Daniel Verhaeghe. Avec Florence Pernel (Margrit Steenfort-Feldhof), Christopher Thompson (Adrien Steenfort), Pascal Elso (Noël Steenfort), Johan Leysen (Servais Laurembert), Rik Hancé (Général Herman Von Landau).



Ce dernier épisode se déroule durant la Première Guerre mondiale. Bourg d'Artois est un village d'occupation vidé de ses jeunes hommes, tous mobilisés. Un village gris et triste. L'activité de la Brasserie Steenfort s'est considérablement ralentie à cause du rationnement. Adrien (vingt-quatre ans), le fils d'Adrienne, est affecté au Service de Santé sur le front de l'Yser.



20h45

La Cité interdite de Pékin : L'héritage du tyran

Réalisateur: Christian Twente.



En 1402, le prince ming Zhu Di renverse son neveu Jianwen pour prendre le pouvoir, et fait de Pékin la capitale de l'empire. Il ordonne en 1406 d'ériger une cité dont les travaux seront terminés quatorze ans plus tard et auront nécessité l'emploi de dizaines de milliers d'ouvriers. Elle se compose de 9.999 pièces réparties sur 800 palais...



Directeur
de la publication :
Karim Aït Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél./Fax :
021.63.79.16
Publicité : Tél./Fax :
021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche
mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La sécurité dans les gares et les trains sera renforcée à Boumerdès

La sécurité des gares ferroviaires et des trains sera renforcée à Boumerdès la semaine prochaine, dans les gares ferroviaires et à l'intérieur des trains, a annoncé le commandant du groupement de la Gendarmerie.

Cette mesure intervient au titre du plan de la Gendarmerie nationale de lutte contre la criminalité et le banditisme, a-t-il indiqué lors d'un point de presse au cours duquel il a révélé que des "efforts supplémentaires" seront nécessaires de la part des

éléments du groupe spécial de la Gendarmerie. Ceux-ci, seront appelés à effectuer des "descentes surprises au niveau des nouveaux wagons électriques qui seront mis en service dans les prochains jours à Boumerdès". "Tous les moyens techniques appropriés" ont été mis à la disposition des unités de la Gendarmerie qui seront chargées, notamment, de "débusquer les trafiquant de drogues et de mettre un terme aux vols et autres formes de banditisme ». Cette opération nécessite-



ra, en outre, un travail en coordination avec la SNTF, dont la contribution a été sollicitée afin de procéder à certains travaux de sécurisation de certaines gares ferroviaires isolées, à l'instar de celles de Boudouaou, Tidjelabine et Thenia.

Musée de Beni-Abbes : un espace de l'histoire de la géologie saharienne

Le musée de l'unité de recherche sur les zones arides de la ville de Beni-Abbes située à 264 km au sud de Bechar, constitue l'un des espaces uniques dans le monde de par sa spécialité, permettant aux visiteurs de connaître un pan de l'histoire de la géologie, de la faune et de la flore sahariennes. Le musée comporte des salles où sont exposées plusieurs collections de la faune saharienne notamment des mammifères, oiseaux, insectes et reptiles dont certains ont disparu et des expositions sur la flore et l'artisanat traditionnel saharien. Une salle de ce musée est consacrée à la géologie, où des minéraux et roches trouvés dans la région tels le gypse, sel, minéralisation du

cuivre, et fer sont exposés, en plus des fossiles de bois, spongiaires, coraux, brachiopodes et crinoïdes. La majorité des collections de la faune et de la flore constituant le fond de ce musée date de l'ère du paléozoïque, indiquent les responsables de cette structure qui reçoit des milliers de visiteurs annuellement notamment durant la période touristique saharienne.

La salle de préhistoire est l'autre curiosité de ce musée qui renferme une importante collection du paléolithique et néolithique, bifaces, haches, broyeurs, poterie et de remarquables pointes de silex attestant de la lointaine présence de l'homme dans cette partie du pays.

Canada, Indonésie et Algérie sur la liste noire des USA sur le copyright

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi avoir placé le Canada, l'Indonésie et l'Algérie sur leur liste noire des pays protégeant mal les droits de propriété intellectuelle (copyright). Le Canada rejoint cette "liste de surveillance prioritaire" pour la première fois depuis sa création il y a 20 ans, "ce qui reflète l'inquiétude quant à la nécessité persistante d'une réforme du droit de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à une application insuffisante de la loi", ont indiqué dans un communiqué les services du représentant américain au Commerce extérieur (USTR). Ce rapport, publié chaque année par Washington, met en exergue deux faiblesses chez son premier partenaire commercial. D'une part, "les Etats-Unis ont toujours de graves inquiétudes dues à l'incapacité du Canada à ratifier et appliquer les traités de l'internet de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle" (une agence des Nations unies) que le pays a signés en 1997. Ces traités tentent d'harmoniser les normes de protection du droit d'auteur

4 blessés dans un accident d'autocar à Mansourah

Les éléments de la Protection civile ont évacué, ce week-end, quatre personnes blessées dans un accident qui s'est produit, au niveau d'un virage dangereux, près de Mansourah, entre un autocar qui transportait 44 passagers et un véhicule léger.

sur internet. D'autre part, le Canada est accusé de mal protéger ses frontières. Washington demande à Ottawa d'"améliorer son système d'application du droit de la propriété intellectuelle pour permettre aux autorités de prendre des mesures efficaces contre le commerce de produits contrefaits ou piratés aux Etats-Unis, ainsi que réduire le volume de produits en infraction" transitant par le Canada. L'Indonésie et l'Algérie doivent leur présence dans cette liste à "des inquiétudes croissantes quant à la situation du droit de la propriété intellectuelle dans ces pays", selon l'USTR. Washington a par ailleurs rappelé que, d'après son rapport annuel sur le sujet, la Chine et la Russie avaient été les pays où ce droit était le moins respecté, "malgré quelques preuves d'une amélioration dans les deux pays". Le représentant au Commerce, Ron Kirk, s'est dit "troublé par des informations selon lesquelles des responsables chinois font pression pour une application plus souple des lois sur la propriété intellectuelle, motivée par la crise financière et la nécessité de sauvegarder des emplois".

La Corée du Sud a été retirée de cette liste qui compte désormais douze pays. Y sont restés l'Argentine, le Chili, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Pakistan, la Russie et la Thaïlande.

Les premiers coups de cisailles dans les barbelés du "Rideau de fer"

Les premiers coups de cisailles dans le "Rideau de fer" ont été portés par des gardes-frontières hongrois le 2 mai 1989 à la périphérie du village de Fertőrákos, sur la frontière avec l'Autriche. Imre Csapo, l'un d'entre eux, relate ces derniers jours des barbelés de la honte. Jusqu'à cette première brèche, il avait été chargé pendant 23 ans de surveiller les moindres faits et gestes le long de cette frontière quasi imperméable entre l'Est et l'Ouest. "Il y avait des gardes partout, à pied, en voiture et même à vélo, interrogeant tous les individus qui demandaient la permission d'entrer dans la zone" le long des barrières métalliques, raconte ce retraité de 60 ans. "Les gens essayaient de passer entre les fils barbelés, creuser pour se faufiler en-dessous ou passer au-dessus par des échelles pour accéder au monde libre" le long de ces 356 km de grillage muni d'un système d'alarme électrique activé dès que quelqu'un tentait de le franchir, ajoute-t-il. "Les fils de barbelés horizontaux n'étaient pas particulièrement tendus pour céder sous le poids des dissidents et déclencher ainsi inévitablement le signal d'alarme pour les patrouilles", précise-t-il. Lors de ses patrouilles de surveillance, il assistait en moyenne à un peu plus d'une vingtaine de tentatives de fuite par an. A la retraite depuis une dizaine d'années, Imre Csapo rassemble toutes sortes de reliques de cette époque dans son jardin pour un futur musée du "Rideau de fer". Il montre ainsi fièrement aux journalistes des mètres de barbelés récupérés après le premier démantèlement, les restes d'un mirador et une vieille Trabant verte, la voiture-symbole des citoyens de la République démocratique allemande communiste (RDA) qu'ils abandonnaient lors des passages précipités vers l'Ouest dans les brèches du "Rideau de fer" tout au long de l'année 1989. Au total, les dissidents ont ainsi laissé derrière eux de 3.000 à Trabant et Wartburg, l'autre voiture de l'Est, faisant de Fertőrákos "un véritable paradis pour les mécaniciens", selon Imre Csapo. Après les premiers coups de cisailles dans ce village, il y a eu le 19 août le célèbre pique-nique paneuropéen dans la campagne hongroise à quelques kilomètres de là. "Les Allemands de l'Est ont entendu je ne sais comment que la frontière serait ouverte pour quelques heures pour les Autrichiens et les Hongrois" à cette occasion-là et ont tout laissé derrière eux pour se ruer vers frontière, raconte un ancien collègue d'Imre Csapo, Erno Ambrus. Budapest n'avait pas donné de consigne particulière et les gardes-frontières, éberlués, ont renoncé, sur ordre de leur commandant, Arpad Bella, à tirer sur les fugitifs, précise-t-il. Ce jour-là, quelque 600 Allemands de l'est ont fui la Hongrie illégalement. Le "Rideau de fer" a été refermé le lendemain mais seulement pour un mois. Le 10 septembre, le gouvernement hongrois décidait d'ouvrir les frontières définitivement, provoquant un exode de plus de 50.000 Allemands de l'est.



Les gens essayaient de passer entre les fils barbelés, creuser pour se faufiler en-dessous ou passer au-dessus par des échelles pour accéder au monde libre" le long de ces 356 km de grillage muni d'un système d'alarme électrique activé dès que quelqu'un tentait de le franchir



INSOLITE

Un funambule chinois fait une traversée de 700 mètres au-dessus du vide

Un artiste chinois est parvenu à traverser le mont Tianmen, en marchant sur un câble d'acier et sans aucune protection. SaiMaiti Aishan, 25 ans, a ainsi traversé le câble situé à plus de 300 mètres du sol et incliné par endroits à un angle de 40°. Ce câble est normalement utilisé pour faire monter les touristes en haut du mont Tianmen, un pôle touristique de la province du Hunan. Utilisant une barre pour garder l'équilibre, le jeune homme a fait sa traversée d'environ 70 minutes sans harnais de sécurité. Cet exploit était en fait la seconde tentative de SaiMaiti Aishan qui avait glissé à 50 mètres de la fin lors de son essai en octobre dernier. Parvenu à se rattraper au câble, il avait été secouru par un autre grimpeur.



Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h57	Fadjr : 3h59	Fadjr : 4h02	Fadjr : 4h07	Fadjr : 4h15	Fadjr : 4h30	Fadjr : 4h34	Fadjr : 4h39
Dohr : 12h27	Dohr : 12h30	Dohr : 12h31	Dohr : 12h37	Dohr : 12h45	Dohr : 12h57	Dohr : 13h00	Dohr : 13h03
Asr : 16h13	Asr : 16h17	Asr : 16h17	Asr : 16h24	Asr : 16h32	Asr : 16h48	Asr : 16h45	Asr : 16h47
Maghreb : 19h18	Maghreb : 19h22	Maghreb : 19h2	Maghreb : 19h30	Maghreb : 19h38	Maghreb : 19h48	Maghreb : 19h51	Maghreb : 19h52
Icha : 20h50	Icha : 20h54	Icha : 20h54	Icha : 20h01	Icha : 21h09	Icha : 21h18	Icha : 21h20	Icha : 21h20

LE CENTRE NATIONAL DE FIV OPÉRATIONNEL DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN

LA FÉCONDEATION IN VITRO ARRIVE EN ALGÉRIE

Le nouveau Centre national de fécondation in vitro (FIV) relevant du secteur public sera opérationnel en septembre prochain, a annoncé, jeudi à Alger le président de la Société algérienne de fertilité et de contraception (SAFEC), le Pr. Mohamed Bouzekrini.

PAR INES ABTROUNE.

Ce premier centre du genre au niveau national, sera suivi par deux autres qui sont actuellement en cours de réalisation dans les deux wilayas d'Oran et de Constantine.

Dans son intervention à l'occasion de l'ouverture des 16^{ème} journées de fertilité et de contraception et du 14^{ème} congrès maghrébin de fertilité et de contraception, le Pr. Bouzekrini a affirmé que ces établissements prendront en charge le problème de stérilité qui touche 10% de la population en Algérie.

Citant les différentes causes pouvant être à l'origine de stérilité, l'orateurs dira que «bien évidemment celles-ci diffèrent pour les hommes et les femmes». Ainsi, des affections de l'ovaire, du col de l'utérus et certaines maladies infectieuses sont à l'origine de la stérilité chez la femme tandis que celle de l'homme peut être provoquée par l'exposition à des produits toxiques et chimiques tels les engrais agricoles, le travail dans les usines disposant



Les couples stériles pourront dorénavant se tourner vers le secteur public pour bénéficier de la fécondation in vitro.

de fours à haute température, outre certaines maladies infectieuses.

Le Pr. Belgacem Chafi, gynécologue obstétricien au CHU d'Oran a, quant à lui, axé son intervention sur le dépistage précoce du cancer du sein et celui du col de l'utérus. Des maladies qui touchent 13 femmes sur 100.000, soit une moyenne de plus de 3.000 nouveaux cas chaque année. Pour lui, il est «primordial d'accroître les différentes méthodes de sensibilisation au cancer du col de l'utérus au niveau des structures de santé à travers le pays».

Pour ce qui est de la prise en charge de la femme à la ménopause, le spécialiste explique l'impossibilité de «prescrire un traitement hormonal pour tous les cas»

dans la mesure où cela pourrait «provoquer des complications chez certaines femmes».

Abordant le volet de l'éducation sexuelle qui est encore classé dans la catégorie, «grand tabou» dans notre pays, le spécialiste s'étonne d'une telle perception d'autant plus que «notre religion est claire à ce sujet». Malheureusement, et en dépit de cela, «plusieurs couples souffrant d'incompatibilité par manque d'informations divorcent évoquant d'autres prétextes».

Pour le Pr. Mouloud Zemouchi, maître assistant en gynécologie obstétrique au CHU de Blida, la prise en charge de la grossesse en Algérie est en nette évolution, notamment, celles à risque. Toutefois, regrette-t-il, «la procréation médicalement assistée (PMA) reste très onéreuse en Algérie dans la mesure où elle est pratiquée uniquement par le secteur privé».

I. A.

Brèves...

TIZI-OUZOU, PREMIER SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT

Une clôture et des promesses

Le Salon national de l'artisanat, dans sa première édition, a été clôturé officiellement hier, après une semaine d'activités intenses. La cérémonie de clôture à laquelle ont pris part le wali de Tizi Ouzou et le P/APW – le salon a été organisé par l'Assemblée populaire de wilaya dans le cadre de la célébration du 29^{ème} anniversaire du printemps berbère-, a été une occasion d'évaluer cette manifestation dont le bilan a été jugé positif. Outre la remise de diplômes d'honneur aux participants venus de quarante wilayas du pays, le P/APW a déclaré que toutes les procédures nécessaires seront mises en œuvre pour que cette manifestation devienne annuelle et officielle et bénéficier de l'aide de l'Etat pour son organisation. Il s'agit là d'une manière de redonner un peu d'espoir aux artisans et façonniers qui voient leurs activités déperir au fil des années.

Pour cette première édition, et outre les artisans, citons aussi la participation de 19 chambres d'artisanat de différentes régions du pays comme la CAM d'Illizi, les chambres des wilayas de Ouargla, de Tamanrasset, de Batna, de Khenchela, d'Alger... Les participants, et malgré quelques lacunes constatées, on trouvé là l'opportunité d'écouler des produits ainsi que de faire des échanges de connaissances et d'expériences. Aussi, ont-ils saisi cette opportunité pour lancer un cri du cœur en vue de voir leur activité sauvée d'une disparition certaine. Nombre d'activités artisanales, en effet, déjà, ne figurant pas dans la nomenclature, comme la forge traditionnelle, sont menacées sérieusement de disparaître à jamais et ce, en dépit de la ratification par l'Algérie des conventions de l'Unesco relatives aux métiers de l'artisanat comme celles d'octobre 2003 et de mai 2004.

Dalila I.

MOURAD MEDLECI À PROPOS DE L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'UPM

Pas avant les clarifications sur l'agression de Ghaza

PAR SALIM NASRI

L'Algérie ne compte relancer des négociations autour de son adhésion à l'Union pour la méditerranée (UPM) qu'une fois les pays membres aient clarifié leurs positions vis-à-vis de l'agression israélienne contre la population de Ghaza. C'est, du moins, ce qui ressort des déclarations faites par M Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, en marge d'une rencontre sur les préparatifs du festival culturel panafricain, jeudi.

Cette position a été évoquée par l'Algérie lors de la dernière réunion des 5 plus 5, tenue récemment à Cordoue, en Espagne, où Plusieurs sujets ayant trait aux conditions de l'adhésion de l'Algérie à l'UPM ont été évoquées par les participants. L'idée a été confirmée et soutenue par nombre de représentants des pays de l'Union européenne, qui ont été, également, affectés par les massacres commis à Ghaza et affiché leurs soutien à la question palestinienne. «Les

pays de l'union pour la méditerranée souhaitent des explications de la part d'Israël avant le lancement de toute négociation avec le pays agresseur», a ajouté M Mdeleci.

L'ordre organisationnel de l'UPM, ses structures et son secrétariat générale, faisaient également le centre du débat lors de cette rencontre, dont l'Algérie participe en tant que membre de L'UPM, a jouté M. Medelci qui estime que cette partie des travaux, c'est-à-dire le coté technique et organisationnel bien entendu, a été plus facile à gérer par les participants à la réunion. Concernant le sommet des pays du Sahel qui devait se tenir à Bamako avant d'être reporté, et dont la date n'est pas encore fixée, le ministre a déclaré que les choses vont être prochainement clarifiées. Il insiste, à ce titre, sur la nécessité de donner un contenu plus substantiel à la coopération entre les pays du Sahel dans la seule optique d'instaurer la paix, la sécurité ainsi que l'épanouissement socioéconomique dans les pays consternés.

S.N.

Très Libre

